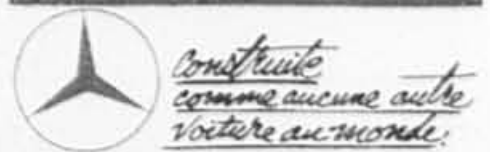


Aujourd'hui: Ensoleillé passages nuageux, frais, vents modérés
Minimum 8° Maximum 20°
Demain: Passages nuageux, frais

DETAILS PAGE A2



Greenfield Park, 845, boul. Taschereau (514) 472-2720
Montreal, 7300, Decarie (514) 735-3581

Voyager fonce sur Neptune

d'après UPI et AFP
PASADENA, Californie

Fonçant à quelque 60 000 km/heure, la sonde Voyager 2, lancée il y a 12 ans à Cap Canaveral, en Floride, s'approchera à moins de 5 000 km de Neptune ce soir, à 20 h 56, heure du Pacifique.

La photographie transmise hier par le Centre de Pasadena fait voir la structure en forme d'amande (à gauche sur la photo de droite), identifiée la semaine dernière comme étant un important système de nuages.

D'autre part, les scientifiques ont transmis, en début d'après-

VOIR NEPTUNE EN A 2



Aujourd'hui

A3 METRO À LAVAL

Pour le maire de Laval, M. Gilles Vaillancourt, l'annonce de la construction d'un métro est plus qu'une simple promesse électorale.

A5 FONCTION PUBLIQUE

La CSN et la FTO ont mis en veilleuse, jusqu'au 8 septembre, la proposition de réduction des demandes salariales du secteur public.

A15 LIBAN

A quelques heures de l'entrée d'une escadre française dans les eaux territoriales du Liban, Paris cherche à atténuer la tension.

D1 UN DOLLAR

Malgré les propos rassurants de la Monnaie royale canadienne, les consommateurs semblent bouder la nouvelle pièce de un dollar.

S2 PETE ROSE

Pete Rose et le commissaire Bartlett Giamatti en sont arrivés à un compromis sur une suspension de 5 ans, lui évitant d'être banni à vie.

Sommaire

Annonces classées
immobilier B4 à B7, D10, D11
marchandises D11, D12
emplois D12 à D14
automobiles D14, D15
propositions d'affaires D2

Arts et spectacles
informations E1 à E7
horaires E4, E5

Bandes dessinées B7
Décès D15
Design / Art de vivre cahier C
Économie D1 à D9

Editorial
Frédéric Wagnière B2
Jean-Guy Dubuc B2
Marcel Adam B2
Pierre Venat B2

Elections 89 B1, B3
Économie / Claude Picher B1
Electogrammes B3
Lysiane Gagnon B3

Etes-vous observateur? ... B4
Feuilleton B5
Horoscope B6
Le monde A14, A15
Mots croisés D13
«Mot mystère» D11
Tribune libre E1, E5
Tribune libre B2

TABLOÏD SPORTS
Mots croisés 12
Rejean Tremblay 5

La police attend les BPC

Baie-Comeau mobilise ses citoyens; le quai est interdit à tout véhicule

MARIE-CLAUDE LORTIE
BAIE-COMEAU

Un millier de personnes se sont rassemblées hier soir à Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, pour manifester contre la venue des BPC de Saint-Basile-le-Grand, un an jour pour jour après le fameux incendie.

Et pendant que la population protestait, les forces de l'ordre déployaient un imposant dispositif de sécurité afin que rien n'entrave le déchargement et le transport vers Manic 2 des 15 conteneurs de BPC qui devaient arriver de Liverpool à bord d'un navire soviétique peu après 22h hier soir, alors qu'un épais brouillard recouvrait la région.

«Ce qu'on souhaite c'est que les gens qui seront là pour nous barrer la route ne nous passeront pas sur le dos», a déclaré Mme Christiane Côté, du Conseil central de la CSN de Baie-Comeau et porte-parole de la Coalition solidarité environnement Manicouagan, qui a orchestré la manifestation.

La coalition regroupe 23 associations locales dont plusieurs syndicats et des groupes de citoyens.

Parmi eux d'ailleurs, on retrouve les travailleurs syndiqués de la CSN et de la FTQ, dont certains débardeurs qui avaient annoncé qu'ils ne toucheraient pas aux BPC. Le mystère planait d'ailleurs hier soir sur l'identité de ceux qui déchargeraient les conteneurs du navire soviétique.

Dans un long discours adressé aux participants, mais aussi aux policiers concernés, Mme Côté a sommé le gouvernement du Québec de retourner les BPC à Saint-Basile et de les laisser là en attendant de trouver un moyen de les éliminer.

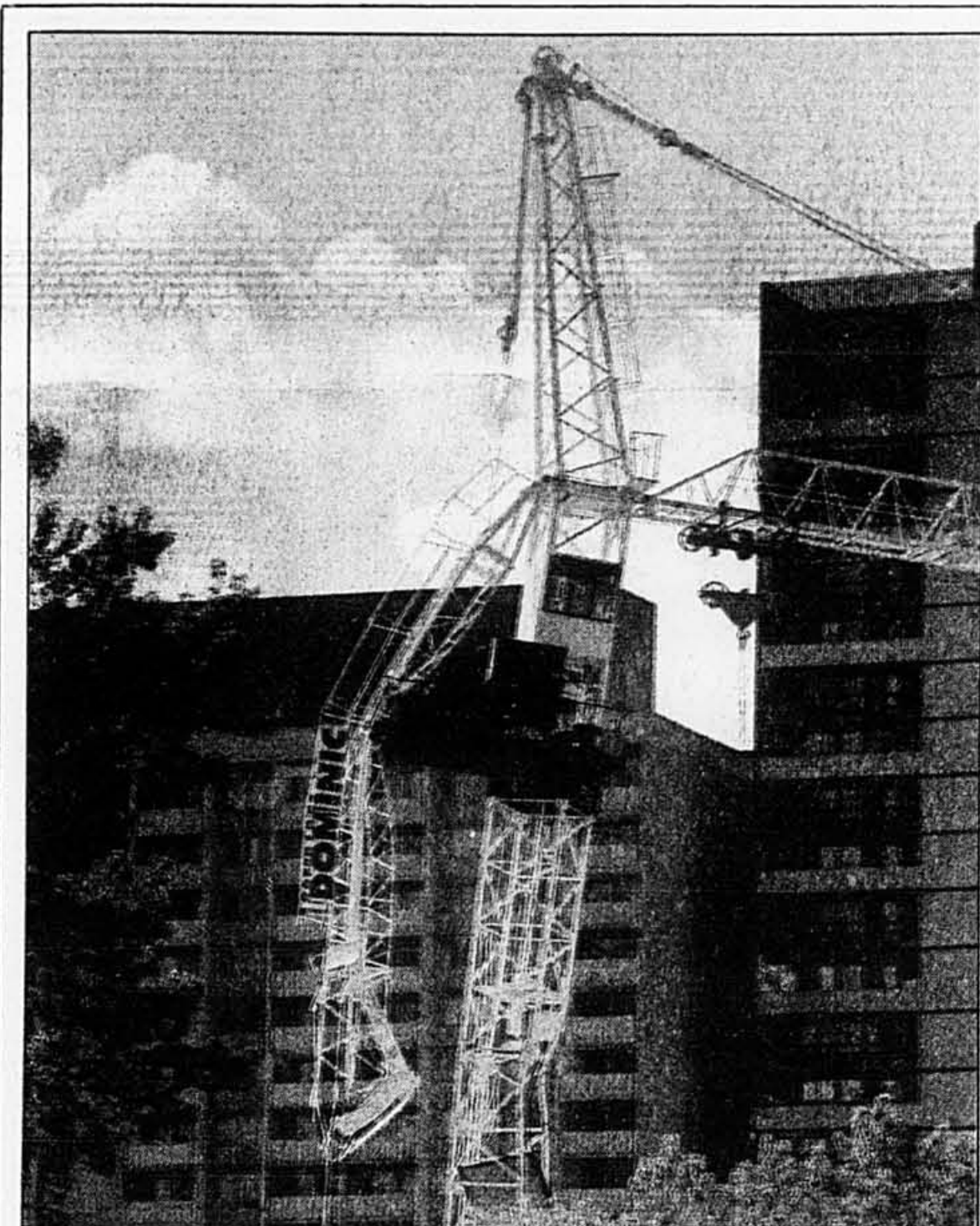
Après avoir écouté les discours des organisateurs en hurlant des insultes aux autorités impliquées dans ce dossier, vers 20h30, les manifestants sont partis à pied jusqu'au port de Baie-Comeau. Les quais sont situés à près de trois kilomètres du Parc des pionniers, où avait lieu le rassemblement.

Les agents de la Sûreté du Québec et de la police municipale avaient reçu l'ordre de ne pas

VOIR BPC EN A 2

Bourassa accuse Parizeau d'avoir provoqué l'affaire de Baie-Comeau

page B1



Vers 18h, la première des trois grues mobiles destinées à démonter la machine brisée est arrivée sur les lieux. PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Une autre immense grue fait frissonner le centre-ville

GILLES ST-JEAN

La circulation a été fortement perturbée hier en fin d'après-midi dans le centre-ville de Montréal, quand une grue montée sur un chantier de construction de la rue Sainte-Catherine a menacé de tomber à la suite d'un bris mécanique.

C'était la troisième fois, depuis un an, qu'une grue faisait des siennes dans le centre-ville: en août 1988, une grue sur un chantier situé à quelques pas de là, à l'intersection Guy et Lincoln, s'était affaissée sur un édifice voisin, et en décembre dernier, une autre grue était tombée sur l'édifice abritant la faculté de Musique de l'Université McGill, rue Sherbrooke ouest.

La cinquantaine d'ouvriers travaillant sur le chantier de la Tour du faubourg, au coin sud-

ouest de l'intersection des rues Guy et Sainte-Catherine, étaient partis chez eux quand la machine d'une hauteur d'une quinzaine de mètres a commencé à donner de la bande vers 16h.

«J'ai travaillé jusqu'à 15h15, et ça a été une journée assez occupée. Je n'ai rien remarqué d'anormal, j'étais rendu chez moi quand on m'a demandé de venir au chantier parce que la grue s'était brisée», a raconté le grutier responsable de la machine, M. Jean-Maurice Arsenault, qui pratique ce métier depuis quatre ans.

Par précaution, la police de la CUM a interdit le quadrilatère de Maisonneuve-McKay-René-Lévesque-Sainte-Mathieu à la circulation.

La machine, propriété de la compagnie Dominic, était neuve, selon la présidente de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

VOIR GRUE EN A 2

Steinberg: le syndicat déclare la guerre

MICHEL VAN DE WALLE
de La Presse Canadienne

Les syndicats représentant les salariés de Steinberg ont déclaré la guerre hier à leurs nouveaux patrons, Socanav et la Caisse de dépôt et placement du Québec, promettant de recourir à tous les moyens, y compris la grève, pour obtenir d'eux des engagements fermes à propos de la protection des emplois.

«Si le président de Socanav, M. Michel Gaucher, ne veut pas nous donner de garanties, il y aura une guerre», a déclaré hier à Montréal le président du conseil provincial des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), M. Michel Brunet.

Dans l'immediat, les TUAC prennent au mot la déclaration de M. Gaucher selon laquelle les conventions collectives seraient respectées à la lettre. Les syndi-

VOIR STEINBERG EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN D 1

Les Baltes du Canada manifestent

MARIE-FRANCE LEGER

Les Lituaniens, Lettons et Lituanais se sont solidarisés hier à travers le Canada avec leurs compatriotes des trois républiques baltes pour dénoncer farouchement le 50e anniversaire de leur annexion par l'URSS, prévue par le pacte germano-soviétique du 23 août 1939.

Des manifestations se sont déroulées dans plusieurs grandes villes canadiennes. À Montréal, des protestataires se sont massés hier soir devant le consulat d'URSS. Ces rassemblements se voulaient une contribution à l'immense chaîne humaine de 600 kilomètres, formée hier par un million de nationalistes baltes, pour symboliser l'unité de la lutte indépendantiste des trois républiques.

Les Baltes veulent sensibiliser l'Organisation des Nations unies à leur cause et c'est dans cet esprit que 1,4 million de Lituaniens d'URSS ont signé hier une pétition dénonçant le pacte de 1939 et «l'occupation de la Lituanie»

VOIR BALTES EN A 2

IBM PS/2 advertisement featuring the name 'Dumoulin' and listing various computer models and prices.

NEPTUNE

Voyager fonce sur Neptune

midi hier, les dernières commandes de navigation relatives à la trajectoire, très précise, qui permettra au vaisseau spatial de passer entre la planète et sa principale lune, Triton, cinq heures après que la sonde se soit approchée au maximum de Neptune. Une série d'expériences seront alors menées pour tenter d'en apprendre davantage sur l'étrange atmosphère qui entoure Triton.

Le programme en question, qui occupe à peine plus d'espace qu'un jeu électronique destiné à un micro-ordinateur personnel, entrera en fonction 12 heures avant le passage à proximité de la planète et contrôlera tous les aspects de l'approche.

La dernière découverte de Voyager, celle d'un anneau complet autour de Neptune, a confirmé que les quatre planètes extérieures du système solaire sont dotées de tels anneaux alors que les quatre plus proches du Soleil, dont la Terre, n'en ont pas. Elle a aussi permis aux astronomes du Jet Propulsion Laboratory (JPL) de Pasadena d'espérer découvrir au moins un autre anneau.

Jusqu'ici, la sonde a identifié la présence de quatre nouvelles lunes, portant le nombre total de satellites de la planète à six, et d'une « grande tache sombre » semblable à la Grande Tache rouge de Jupiter. Elle a également permis de découvrir que l'atmosphère de Triton était transparente et que la surface du satellite était probablement recouverte de neige ou de glace de méthane.

Tandis que s'amorce la dernière — et la plus critique — étape du programme, les ingénieurs du JPL sont « très excités et plus turbulents parce que les images (transmises par la sonde) deviennent de mieux en mieux », a déclaré M. Bradford Smith, astronome à l'Université de l'Arizona et chef de l'équipe chargée d'interpréter les images transmises par Voyager.

Déjà hier, Voyager était tellement près de Neptune que sa caméra à objectif étroit ne pouvait plus saisir la planète en entier. Un autre appareil à objectif large sera encore capable de le faire jusqu'à environ 14 heures avant le passage au plus proche.

Selon une publication de la NASA, le voyage de la sonde spatiale n'aura coûté aux contribuables américains que l'équivalent d'une demi-tablette de chocolat par année depuis 1972, année où le projet a débuté. Le programme d'exploration de Neptune a coûté jusqu'à présent \$865 millions US, ce qui représente environ 20 cents par année pour chaque Américain.

Les sondes Voyager continueront leur périple à travers le cosmos pour le millénaire à venir. Mais vers 2017, leurs générateurs nucléaires n'auront plus suffisamment de puissance pour alimenter l'équipement qui se trouve à bord. Leur mission prendra donc effectivement fin.

STEINBERG

Steinberg: le syndicat déclenche la guerre

cats ne toléreront donc plus aucun écart ou délai dans l'application de certains articles, tels ceux relatifs aux primes, aux postes non encore comblés, au ratio d'employés à temps partiel, etc.

« Nous allons trouver tous les trucs pour que cela lui coûte le plus cher possible », a dit M. Brunet. Nous allons exercer des pressions pour que M. Gaucher s'assoit avec nous.»

Au-delà de ces mesures immédiates, les TUAC entendent recourir aux tribunaux pour faire interpréter une clause de l'annexe à la convention collective, qui prévoit un retour à l'ancien contrat de travail, beaucoup plus onéreux, en cas de vente des supermarchés Steinberg.

Même s'il y a quelques semaines, les dirigeants syndicaux di-

Ottawa compte ratifier tel quel l'Accord du lac Meech

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse

OTTAWA

Le gouvernement fédéral se montre inflexible devant l'ouverture manifestée par certaines provinces qui seraient prêtes à ratifier l'Accord du lac Meech pourvu qu'on y ajoute quelques modifications.

Reagissant aux déclarations faites par des premiers ministres provinciaux lors de la conférence annuelle des provinces en début de semaine à Québec, le premier ministre Brian Mulroney a dit hier qu'on doit adopter telle quelle l'entente avant de s'attaquer aux autres questions.

« Il faut attendre la ratification par toutes les provinces et après on procédera aux autres questions qui sont prévues à l'ordre du jour, comme la réforme du Sénat et d'autres éléments importants », a dit le premier ministre, à sa sortie d'une réunion de son gouvernement.

L'Accord du lac Meech prévoit en effet une deuxième ronde de négociations, une fois que le Québec aura été admis de façon officielle dans la Constitution.

Pour sa part, le sénateur Lowell Murray,

ministre responsable des relations fédérales-provinciales, a abondé dans le même sens et il a montré qu'il n'avait été guère impressionné par les déclarations faites dans la Vieille Capitale.

« Rouvrir l'Accord du lac Meech ou le négocier serait le tuer », a dit le sénateur, quand il a été interrogé à l'entrée de la réunion du cabinet.

À Québec, certains premiers ministres provinciaux ont laissé entendre qu'une entente sur la réforme du Sénat serait une façon de sauver l'entente du 3 juin 1987. M. Murray répond: « Aucun consensus n'est dégagé chez les premiers ministres sur ce point ».

Le ministre fédéral n'est pas non plus très enthousiaste devant la proposition de certaines provinces visant à accepter l'accord controversé, en autant qu'une entente parallèle soit ajoutée. « Je crois que non », a-t-il déclaré, en soulignant que cela demeurerait hypothétique. Celui-ci a fait valoir que le Nouveau-Brunswick et le Manitoba déposent le rapport de leurs commissions parlementaires sur l'entente de 1987 au mois d'octobre seulement et qu'on ne connaît donc pas les conclusions qui seront exprimées.

Ces deux provinces n'ont pas encore ratifié de façon officielle le document signé par 11 premiers ministres et elles ont jusqu'au 23 juin 1990 pour le faire. L'Assemblée législative de Terre-Neuve a paraphé l'entente mais le nouveau premier ministre libéral, M. Clyde Wells, menace de retirer son appui.

De son côté, le ministre du Transport, M. Benoit Bouchard, soutient la ligne dure adoptée par son gouvernement. « Qu'on signe d'abord une entente qui existe déjà et, après ça, on verra s'il n'y a pas moyen de la perfectionner », a déclaré hier M. Bouchard.

Terre-Neuve

En visite dans la capitale fédérale pour tenter de débloquer le projet Hibernia, M. Wells a réitéré la position de son gouvernement: « Nous allons prendre les mesures appropriées pour révoquer la résolution s'il n'y a pas de changement à l'Accord du lac Meech. C'est aussi simple que cela ».

Bien que le gouvernement de son prédécesseur, M. Brian Peckford, ait fait adopter l'entente par l'Assemblée de Terre-Neuve, M. Wells est prêt à déposer un projet de loi pour briser l'engagement initial. Il a souligné que l'article 46,2 de la Constitution ca-

nadienne, adoptée en 1981, prévoit un tel mécanisme.

L'article en question stipule que pour les modifications constitutionnelles « une résolution d'agrément adoptée dans le cadre de la présente partie peut être révoquée à tout moment avant la date de la proclamation qu'elle autorise ». Dans le cas de l'Accord du lac Meech, celle-ci doit être approuvée par toutes les provinces et le Parlement fédéral d'ici juin de l'an prochain. Ottawa et huit provinces ont déjà signé.

M. Wells continue de s'y opposer car il estime que la règle d'unanimité imposée par l'Accord du lac Meech rend impossible toute réforme du Sénat.

Il faut s'attendre à ce que le premier ministre Mulroney revienne dès demain sur cette question vitale pour son gouvernement. Il prononcera un discours que son entourage qualifie de majeur, lors de l'assemblée générale du Parti conservateur, qui s'ouvre aujourd'hui à Ottawa et où 4 000 partisans sont attendus.

En revanche, tant à Ottawa que dans les provinces anglophones, on ne prévoit pas de déblocage important dans ce dossier d'ici à ce que le résultat des élections québécoises ne soit connu.

saient que la vente des actions ne contrevient pas à cette clause, ils croient maintenant que le transfert de propriété à Socanav-Caisse constitue un accro à l'entente et veulent que les tribunaux se prononcent sur leur interprétation. Si le syndicat a raison, la convention actuelle expirerait, des négociations devraient débiter et, dans ce contexte, le recours à la grève générale serait possible, avec l'assentiment des employés.

Cet ultime moyen de pression, M. Brunet l'a toutefois reconnu, ne pourrait toutefois être exercé que dans plusieurs mois, après une décision des tribunaux. Le conseiller juridique des TUAC, Me Pierre Laplante, prévoit saisir la Cour supérieure de ce dossier d'ici un mois.

De plus, le syndicat prétend que la transaction pourrait contrevient à la Loi sur la concurrence. Dans une lettre adressée la semaine dernière au Bureau fédéral de la politique de la concurrence, les TUAC signalent qu'en participant à l'acquisition de Steinberg, la Caisse de dépôt joue un rôle important dans les trois principales chaînes d'alimentation au Québec, ayant des intérêts également dans Provigo et Métro-Richelieu. Ils demandent au Bureau de ne pas émettre, comme l'ont demandé Socanav-Caisse, un certificat de décision préalable qui les dispenserait de voir la transaction examinée.

Garanties

Si les TUAC déterrent la hache de guerre si rapidement, expliquent en substance les dirigeants, c'est qu'ils demeurent convaincus que la vente de Steinberg à Socanav-Caisse, et surtout la prise en main de la division alimentaire par Socanav, constitue « une aventure » dont les employés feront les frais.

Ce qu'ils craignent, c'est que Socanav ne procède à un franchisage massif des magasins d'alimentation, ce qui aurait pour effet de réduire encore les salaires et conditions de travail des syndiqués, et démanteler progressivement l'entreprise.

« Pour nous, laisser cela aller comme cela sans rien faire, ce serait de toute façon un suicide », a déclaré M. Brunet lorsqu'on lui a demandé si le syndicat n'est pas un peu trop prompt à déclencher la lutte. « Tant qu'à perdre quelque chose, il vaut mieux donner un coup. Si ça marche pas, ça marche pas. Si ça marche, tant mieux. »

Les TUAC réclament de Socanav des garanties au moins équivalentes à celles qui avaient été consenties par le groupe rival Ox-don, entre autres le maintien de 60 magasins corporatifs. La convention collective n'interdit pas le franchisage, reconnaît M. Brunet, mais lorsqu'elle fut renégoc-

ciée au cabinet du premier ministre Bourassa il y a un an, les dirigeants de Steinberg s'étaient engagés verbalement à maintenir 50 magasins corporatifs. En échange, le syndicat avait accepté des concessions importantes.

Ce que les TUAC reprochent à M. Gaucher, c'est de ne pas vouloir reconnaître maintenant cet engagement. « M. Gaucher a joué à l'innocent, dit M. Brunet, en nous disant qu'il n'était pas au courant des ententes qui avaient été prises au bureau du premier ministre. Mais il était au courant. »

Le président des TUAC rappelle que c'est le syndicat qui, dès le départ, a approché M. Gaucher pour discuter. Après une seule rencontre dans les premiers jours de l'affaire, il n'y a plus eu de contacts directs. « S'il est prêt à signer la paix, il sait où nous rejoindre. » Même s'il reconnaît que M. Gaucher était fort occupé ces dernières semaines à organiser l'OPA sur Steinberg, M. Brunet signale que les rivaux Ox-don l'étaient tout autant mais qu'ils avaient quand même trouvé les heures nécessaires pour négocier une entente avec le syndicat.

BALTES

Les Baltes du Canada manifestent

et demandant « le retrait de l'armée soviétique ». Le « Comité du ruban noir », un mouvement d'envergure internationale fondé il y a cinq ans et dont le seul nom rappelle aux Baltes le « souvenir cuisant de l'annexion », s'est associé au projet et se charge d'achever à l'ONU tous les témoignages de soutien recueillis à travers le monde.

« Nous allons aussi adresser aux gouvernements canadiens et américains », a indiqué Mme Sassevicius, une Montréalaise d'origine lituanienne. Pour elle, il est préférable que les républiques baltes continuent pour le moment prudemment leur évolution à l'intérieur du système soviétique. Selon elle c'est d'ailleurs ce que la population souhaite majoritairement. Cette femme, qui milite activement au sein de la petite communauté de 2 000 personnes, croit que les démarches déjà entreprises sont porteuses de beaucoup d'espoir.

Les Montréalais et les Torontois d'origine balte interrogés par La Presse ont ceci en commun, outre un désir profond de voir les trois républiques accéder à l'indépendance à plus ou moins long terme, que leurs parents ont fui pendant la Seconde Guerre mondiale pour échapper à « leur assujettissement » par Moscou.

« La majorité des Estoniens veut l'indépendance totale. Les tiers des Russes qui composent l'Estonie ne sont même pas, pour la plupart, des résidents permanents. On ne peut pas dire que les 150 000 soldats soviétiques, stationnés un ou deux ans chez nous, font partie de la population... » C'est pourquoi Martin Puhhvil, un Montréalais d'origine estonienne qui travaille au département d'anglais de l'université McGill, défend la récente loi du Soviet estonien (Parlement) qui restreint le droit de vote et l'éligibilité des populations non baltes.

« Ce sujet, le Bureau des écrivains russes a dénoncé hier à Moscou les nationalistes baltes qui « cherchent à placer une nationalité au-dessus des autres et à nuire aux droits de la population russophone ». Mais Al Guzikonis, un Torontois d'origine lituanienne, est d'accord avec les politiques « autonomistes » des républiques baltes: « Les fronts populaires indépendantistes ont fait et continuent à faire de grands efforts pour convaincre les Russes que les droits des minorités sont protégés », a-t-il dit en soutenant que ces derniers ont trop souvent agi en colonisateurs, refusant de s'adapter.

Le 27 juin dernier, les Baltes ont signé une entente avec Moscou laissant aux trois républiques le soin de gérer elles-mêmes leur économie. L'Estonie, la Lettonie et la Lituanie sont les plus prospères parmi les 15 républiques de l'Union soviétique. Cette entente économique sera naturellement suivie par « l'indépendance culturelle et monétaire » et enfin par



« l'indépendance totale », a expliqué, depuis Toronto, Viesturs Zarin, d'origine lettonne.

Le 50e anniversaire du pacte Molotov-Ribbentrop (du nom des ministres russe et allemand des Affaires étrangères de l'époque) a également donné lieu hier à des manifestations à Moscou. Les 2 000 protestataires ont mobilisé d'importantes forces de police et 75 personnes ont été arrêtées. A la télévision toutefois, les autorités soviétiques ont tenté de minimiser l'ampleur du mouvement de protestation balte en déclarant qu'il serait faux de considérer ces manifestations comme des revendications séparatistes.

La Pologne, dont le territoire était ainsi partagé en 1939 entre ses deux puissants voisins, l'Allemagne et l'URSS, a adopté hier à l'unanimité à la Diète (Parlement) une résolution considérant le pacte comme « infâme du point de vue moral, contraire au droit international et donc nul et non avenue ». Dans le nord-ouest du pays, à Szczecin, 5 000 manifestants ont été dispersés par la police avec des canons à eau. A Varsovie et à Radom (100 kilomètres au sud de la capitale) les rassemblements n'ont provoqué aucun incident.

Le quotidien du gouvernement soviétique, Izvestia, a rapporté hier que les États baltes durant la guerre « n'avaient qu'une alternative: l'Union soviétique ou l'Allemagne nazie ». Le département d'histoire du ministère soviétique des Affaires étrangères a affirmé de son côté qu'au moment de la signature du pacte, « on ne pensait pas que les pays baltes appartiendraient plus tard à l'URSS ».

GRUE

Une autre immense grue fait frissonner le centre-ville

Mme Monique Jérôme-Forget. La grue avait été installée sur le chantier voilà deux semaines.

D'après M. Jocelyn Dupuis, représentant des grutiers au Conseil provincial des métiers de la construction, le syndicat qui regroupe près des trois quarts des quelque 1 200 grutiers de la province, le problème serait attribuable au bris d'une barre de contre-fleche.

« Peut-être qu'avec les vibrations subies pendant la journée, la plaque qui retient la barre a lâché elle aussi », a indiqué M. Dupuis.

À la suite de la série d'accidents impliquant des grues l'an dernier, la CSST avait créé un comité dont des propriétaires de grues et des membres des syndicats de la construction faisaient partie.

« La CSST doit remettre à tous les grutiers des manuels concernant l'emploi de leurs machines. On a aussi décidé d'inspecter toutes les grues en exploitation dans la région de Montréal; on doit terminer cette opération d'ici à la

fin du mois. Mais rien ne rendant obligatoire l'inspection des grues après leur montage, celle-ci n'avait pas encore été inspectée », a noté Mme Jérôme-Forget.

Il a fallu faire venir trois grues mobiles pour démonter la machine. Au moment de mettre sous presse, on n'avait pas encore débouqué le périmètre touché et on prévoyait en avoir encore pour plusieurs heures.

BPC

La police attend les BPC

laisser les voitures circuler sur cette route. Même les journalistes devaient se rendre à pied au port.

« C'est pour qu'ils aient personnel dans leurs jambes quand ils vont débarquer les BPC », a expliqué un agent chargé de diriger le trafic.

Durant les quelques minutes qu'on dut cette conversation, une dizaine de véhicules policiers sont passés sur la route du port, tandis qu'un hélicoptère jaune de la SQ tournoyait dans le ciel, au-dessus de cette ville de 26 000 habitants, où est né le premier ministre Brian Mulroney.

M. Mulroney, qui est aussi député de cette région, a en outre été sévèrement semoncé par les manifestants, qui lui demandent de ne pas renouveler un traité sur le transport des déchets toxiques entre le Canada et les États-Unis. La cause de tous ces problèmes de BPC, estiment-ils.

À l'heure du souper, un porte-parole de la police locale a aussi rappelé à la population, à la radio, que 22h était l'heure limite pour manifester dehors.

Le maire de Baie-Comeau, M. Roger Thériault, n'était pas à la marche. « J'ai manifesté à ma façon la semaine dernière en posant une série de conditions à la venue des BPC. Ce soir, la population s'exprime, j'espère que ça restera pacifique », a-t-il expliqué au téléphone.

Le préfet de la Municipalité régionale de comté de Manicouagan, M. Georges-Henri Gagné, impliqué directement dans la décision d'accepter les BPC à Manic 2, n'était pas là non plus. « La population a un droit fondamental de faire connaître son désaccord, j'ai toujours dit que je n'irais pas contre ça. Tant que ça reste calme », a-t-il commenté.

Le député de Saguenay, M. Ghislain Maltais, n'a pas été vu non plus. « Il attend toujours une réponse écrite de Mme Lise Bacon, confirmant sa décision d'envoyer les BPC à Manic 2 », a fait savoir son attaché de presse.

Mais tout le monde n'est pas contre la venue des BPC à Baie-Comeau. La propriétaire du restaurant Les Trois Barils (sans blague) n'est pas inquiète, « tant que le gouvernement tient ses promesses et les fait repartir dans 18 mois... »

Le bilan du naufrage de la Tamise: 55 morts

Agence France-Presse
LONDRES

Le bilan du naufrage du bateau-mouche Marchioness, dimanche dans la Tamise, s'établirait à 55 morts et 84 survivants, a indiqué Scotland Yard hier soir.

La précédente évaluation policière était de 57 morts et 79 survivants.

Le bateau, heurté par une drague dans Londres dans des circonstances qui n'ont pas encore été éclaircies, a été remis à flot hier.

Il doit être prochainement examiné par les enquêteurs.

Un voleur poignarde le citoyen qui l'avait pris en chasse

Un homme de 19 ans comparaitra ce matin en Cour du Québec à Longueuil, sous des accusations allant du vol qualifié à la tentative de meurtre, relativement à un vol par effraction dans un appartement du boulevard Curé-Poirier qui a fini par une chasse à l'homme, tard hier soir.

L'affaire a commencé vers 22h 15, quand le suspect est entré par effraction à l'appartement occupé par un couple, alors endormi. L'homme et sa femme se sont réveillés pendant que le voleur s'emparait d'un magnétoscope, et l'ont surpris. Le voleur a alors menacé le couple à la pointe d'un couteau, et a apparemment malmené l'homme. La femme a crié, attirant l'attention d'un voisin, qui est sorti de chez lui et a vu le voleur s'enfuir.

Le voisin a poursuivi le voleur, qui a alors laissé tomber le magnétoscope et a ressorti son couteau. Il en a asséné un coup à son poursuivant, le touchant à la cage thoracique. Il a pris la fuite pour être arrêté vers 22h 35 à l'intersection du Chemin-du-Lac et de la rue Valade.

Quant au voisin courageux, il a été transporté à l'Hôpital Charles-LeMoine, où son état n'inspirait pas de craintes.

Le sergent-détective Yves Morency et le détective Yvan Lauzier ont fait l'enquête.

Où donner son sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des collectes aux endroits suivants:
- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;
 - à Tracy: Centre commercial Plaza Tracy, de 14 h 30 à 20 h 30;
 - à Joliette: CILM 135 et Les Galeries Joliette, Galeries Joliette, 1075, boul. Firrestone, de 14 h 30 à 20 h 30;
 - Ile-Perrot: Escadron 867-ile Perrot, Centre communautaire, 150, boul. de l'île Perrot, de 14 h 30 à 20 h 30.

Le Lotto 6/49 5 9 15 17 29 35 (7)
Tirage d'hier

La Quotidienne à trois chiffres 692
à quatre chiffres 7333
Tirage d'hier



34-4-01

Jeudi 24 août 1989

LA MÉTÉO

Québec			États-Unis		
Min.	Max.	Aujourd'hui	Min.	Max.	Min.
Abitibi	3	15	Boston	12	15
Côte-Nord	8	20	Buffalo	22	35
La Grande Pêche	3	18	Chicago	25	32
Messine	6	19	MIAMI	13	23
Québec	6	19	New York	10	25
La Grande Pêche	3	11			
Péribonka	4	14			
Caspé	6	16			
Baie-Comeau	4	11			
Saint-Jean	4	14			

Canada		
Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	12	15
Edmonton	22	35
Regina	25	32
Winnipeg	13	23
Toronto	10	25
Fredrikton	6	10
Halifax	14	22
Charlottetown	16	28
Saint-Jean	25	29
	21	34
	20	30
	14	24

Jeudi 24 août 1989

Prolongement du métro dans l'île Jésus: surprise à la CUM, jubilation à Laval et mutisme à la STCUM

FLORIAN BERNARD

Le maire de Laval, M. Gilles Vaillancourt, est formel. «La décision de construire un métro à Laval n'est pas une vague promesse électorale des libéraux. C'est la conclusion des négociations que nous avons poursuivies sans relâche depuis six mois avec le gouvernement du Québec.»

Le président de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), M. Michel Hamelin, a été moins catégorique. «Pour nous, cette déclaration du ministre des Transports est une surprise. Bien sûr, la question était dans l'air, mais rien ne définitif n'a été conclu au cours des récentes discussions avec le gouvernement.»

Même étonnement du côté du président du conseil d'administration de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), M. Robert

Perreault. Un porte-parole de son cabinet a déclaré: «En principe, nous ne sommes pas opposés à l'idée d'un métro à Laval, mais ce projet ne faisait pas partie des dossiers prioritaires. La nouvelle nous a pris par surprise. Nous allons attendre d'en connaître davantage.»

À la STCUM, la présidente-directrice générale, Mme Louise Roy, de même que le directeur des relations publiques, M. Hubert Sacy, ont refusé d'émettre le moindre commentaire au sujet des déclarations du ministre Côté. «C'est une affaire politique. Communiquiez avec M. Robert Perreault», a fait répondre M. Sacy à La Presse.

Quel genre de métro?

Peu de temps avant de céder la place à M. Vaillancourt, le maire Claude Lefebvre de Laval avait divulgué un vaste projet de métro aérien, de type monorail. Serait-ce ce projet particulier que le gouvernement aurait finalement adopté?

«Nous ne le savons pas encore — a déclaré le maire Vaillancourt — et c'est une question secondaire. Nous avons obtenu l'assurance d'un métro à Laval, et ceci dans un avenir très prochain. Qu'il s'agisse d'un métro sous terre, sur terre, ou dans les airs importe peu. C'est le gouvernement qui va défrayer 100 p.c. des coûts de construction. Il lui appartient donc, en toute logique, de déterminer quel type de métro sera construit à Laval.»

M. Vaillancourt a signalé qu'il ne s'agit pas simplement de faire franchir la rivière des Prairies au métro de la CUM. Selon lui, c'est une desserte complète de Laval dont il est question dans les projets du gouvernement.

«Le métro à Laval, c'est le point de départ de tout un système de transport adéquat pour

l'ensemble de la région, incluant les Laurentides. C'est aussi une condition sine qua non de notre adhésion à la future organisation régionale de transport en commun — l'O.R.T. — qui doit être mise en place l'an prochain. On ne parle plus de vagues projets à long terme, mais d'objectifs dont la réalisation est imminente.»

La restauration du métro; plusieurs interrogations

Dans sa déclaration, hier, le ministre Côté a promis l'adoption d'un programme destiné à réparer et à restaurer les 336 voitures datant de 1963, au moment de l'inauguration du métro de la CUM. Il s'agit d'un investissement de \$113 millions, échelonné sur une période de cinq ans.

Le président de la CUM, M. Hamelin, s'est réjoui de cette décision, soulignant qu'elle va permettre de dissiper quelques nuages sombres qui planent sur la

préparation du prochain budget du transport en commun. Mais autant M. Hamelin que le président de la STCUM, M. Perreault, se posent des questions quant au pourcentage des coûts qui sera assumé par Québec, de même que le programme plus global de conservation du patrimoine. Il y a deux ans, lors du sommet Montréal-Québec sur le transport en commun, la CUM avait soumis un programme global de \$750 millions, en 10 ans, au seul chapitre de la conservation et de l'entretien des équipements.

«M. Côté a parlé des 336 voitures de 1963 — les MR-63 — et c'est un pas dans la bonne direction, mais il faudra bientôt songer à réparer les voitures de deuxième génération, les MR-73. Or, jusqu'à maintenant, aucun protocole de financement n'a été arrêté avec le gouvernement», d'ajouter le porte-parole de M. Perreault.

D'autres questions à régler

Il reste à négocier et à régler une quantité de dossiers reliés au transport en commun dans l'ensemble de la région métropolitaine. M. Hamelin a soulevé, hier, celui de l'intégration des tarifs. Des discussions se poursuivent, sans relâche, à ce sujet, mais rien de concret n'a encore été conclu entre les parties.

«Pour nous, le dossier de l'intégration des tarifs demeure aussi urgent qu'il l'était au moment où il fut soulevé, il y a quelques années. Nous gardons espoir d'en arriver à une solution prochaine», a déclaré M. Hamelin.

La question controversée des effets de débordement, soulevée à maintes reprises par la CUM, n'a toujours pas fait l'objet d'une entente globale. Or, selon M. Perreault et les élus de la CUM, elle est intimement liée à tout projet de régionalisation du transport en commun.

Obésité: la cure miracle n'existe pas

LISA BINSSE

Une pharmacienne a soutenu hier que la plupart des affirmations faites dans la publicité sur le produit de la compagnie Raisinase R.R. sont fausses. Aucune étude scientifique ne démontre que les ingrédients contenus dans le produit en question puissent avoir un effet sur l'obésité, la cellulite ou la perte de poids.

Mme Suzanne Bisailon, experte en science pharmaceutique, témoignait à la reprise du procès de la compagnie Raisinase R.R., de son administrateur Luc Roy et de la chanteuse Shirley Thérèse, sous plusieurs chefs d'accusation de publicité trompeuse relativement à un produit présumément amaigrissant.

Selon cette publicité, qui avait paru dans le Journal de Montréal et dans Echo-Vedettes, le produit pouvait aider au traitement de l'obésité et de la cellulite.

Mme Bisailon a déclaré avoir reçu un mandat de Consommation et Corporations Canada qui voulait son opinion sur les ingrédients nommés dans la publicité de Raisinase. Elle a expliqué que les aliments auxquels on attribue certaines qualités doivent être soumis aux mêmes examens que les médicaments pour déterminer ces qualités.

Après avoir étudié le texte publicitaire, son protocole d'expérimentation, les résultats et les conclusions, elle a souligné certaines lacunes, et notamment l'absence d'un groupe contrôle et le manque de suivi. Par ailleurs, a-t-elle affirmé, aucune étude scientifique ne démontre que les ingrédients contenus dans le produit, pris ensemble ou individuellement, avec la posologie indiquée, puissent avoir un effet sur le traitement de l'obésité et de la cellulite.

«Aucun article scientifique publié à ce jour ne vient appuyer ces affirmations.»

Elle-même hésiterait à se servir du produit, par crainte d'une irritation des intestins à cause d'un des quatre ingrédients.

En contre-interrogatoire, Mme Bisailon a noté qu'il fallait faire attention avant de recourir à la médecine douce. Elle croit que c'est au médecin de décider si un patient peut être traité par médecine douce. L'auto-médication est limitée car un symptôme peut parfois cacher une maladie sérieuse.

Actuellement, a-t-elle dit, on ne connaît pas de traitement pour la cellulite, non plus que sa cause. «Je dirais la même chose pour l'obésité.»

Le procès se poursuit aujourd'hui devant le juge Gilbert Morier, de la Cour du Québec.



Pour Mme Joyce Dansereau, participer est toujours un plaisir et une occasion de se faire des amis.

PHOTO RENÉ PICARD, La Presse

Tout est une question d'amour

RICHARD FORTIN

Les revendeurs de stéroïdes n'étaient pas légion hier aux olympiques du centre d'accueil Villa Mont-Royal. Pourtant, les 260 athlètes âgés de 87 ans en moyenne s'affrontaient dans une joute impitoyable dont l'enjeu était la domination, la force, la gloire. Les jeux de la IXe olympiade de la Villa Mont-Royal se sont toutefois déroulés selon les règles strictes édictées par Pierre de Coubertin, lui-même assez âgé. Et même dans la bonne humeur, état d'esprit qui depuis longtemps ne règne plus dans les arènes sportives.

Ainsi, c'était hier journée Participation au centre d'accueil du 275 avenue Brittany, à Ville Mont-Royal. Les concurrents, qui n'avaient pas été triés sur le volet parce que c'était la fête «à tout le monde», ont disputé une dizaine d'épreuves. Il s'agissait d'autant de tests servant à évaluer leur condition physique.

Fanfares et trompettes étaient au rendez-vous, sur cassette évidemment, trophées et médailles aussi, et un politicien tout miel venu rappeler à ses ouailles de voter du bon bord. Il s'agissait en l'occurrence du dé-

puté du comté, le ministre John Ciaccia.

Mme Antoinette Guay, 85 ans, a gagné et y a hui ans le premier trophée emblématique de la suprématie dans l'ensemble des disciplines sportives. Elle était là hier, fidèle au poste, en pleine forme et toujours aussi gaie. Son secret: l'amour et l'humour.

«Oui, j'ai gagné le premier trophée. Aujourd'hui, je peux m'asseoir sur mes lauriers. Je suis heureuse quand tout le monde est là, comme aujourd'hui. J'aime les gens, mais je choisis mes amis, tout de même. J'ai eu trois garçons et une fille, et aussi deux maris qui sont morts d'amour pour moi (elle rit). Tout est une question d'amour, vous savez.»

Boris Burnstein, 87 ans, droit comme un chêne, jubilait: «C'est très agréable, c'est excitant, j'adore ça. C'est comme un pique-nique. Et je ne suis pas fatigué du tout.»

Mme Joyce Dansereau, 80 ans, qui s'appretait à subir l'épreuve des bulles de savon, était d'un calme olympien. Vétéran de cinq jeux olympiques, elle en avait vu d'autres.

«C'est toujours un plaisir. Je n'aime pas du tout la solitude et la journée Participation une

bonne occasion de se faire des amis. L'activité physique, c'est important.»

Conçu à la Villa Mont-Royal par M. Harry Benoit, spécialiste en kinanthropologie et en médecine sportive, ce programme a permis de confirmer certaines observations scientifiques. Les personnes qui ont été actives toute leur vie ont presque invariablement les meilleurs résultats. Et l'activité physique a un effet bénéfique sur l'humeur et la personnalité des résidents.

Les concurrents ont été divisés en cinq groupes correspondant à leur état de santé; ils ont parcouru un circuit de dix stations où ils se sont adonnés aux différentes activités. Leurs résultats ont été quantifiés et les personnes ayant obtenu le meilleur score ont reçu des trophées et des médailles.

Des «épreuves» comme le lancer du sac de sable, le ballon panier et le lancer des anneaux permettent d'évaluer la coordination, la capacité pulmonaire et la force musculaire.

Ces données sont prises en compte dans l'élaboration du programme d'activité physique dont les résidents bénéficient tout l'année. Sont évidemment exclus du programme tous les usagers de stéroïdes anabolisants!

Les infirmières décident aujourd'hui de l'opportunité d'un débrayage illimité

CAROLINE MONTPETIT

Les 40000 membres de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec (FIQ) se prononcent aujourd'hui, à la fois sur un retour de leurs représentants à la table de négociations, et sur un mandat de grève générale illimitée.

Le référendum organisé par la FIQ se fera simultanément dans tous les établissements de soins de santé de la province. Les résultats seront acheminés en fin de journée à la Fédération.

La question, qui porte à la fois sur la grève et sur le retour aux négociations, est ambiguë, accusant en quelque sorte les infirmières au pied du mur.

Les membres doivent endosser ou rejeter l'offre du syndicat de retourner à la table de négociations, et du même coup endosser ou rejeter le mandat de grève générale illimitée.

Rappelons que la grève générale des infirmières est proscrite par la Loi sur les services essentiels du Québec, et certaines infirmières pourraient craindre d'aller au devant d'un décret gouvernemental en endossant la proposition syndicale.

«C'est une question à deux volets, explique Lucille Auger, responsable des communications pour la FIQ. Renvoyer le comité aux négociations sans mandat de grève serait suicidaire. Ce n'est pas parce qu'on a un mandat de grève que l'on déclenche néces-

sairement la grève le lendemain. Les membres devront dire si oui ou non ils donnent au syndicat un mandat de grève générale illimitée pour retourner à la table de négociations.»

Quelques médias, dont La Presse, ont même reçu au cours de la semaine des appels anonymes d'infirmières se plaignant de l'équivoque de la question.

«C'est une question qui a été endossée au dernier conseil fédéral, des 2 et 3 août», de répliquer Lucille Auger. Les infirmières réclament un règlement rapide du litige. Le recours à la grève est le dernier moyen de pression qu'il nous reste après le retrait des disponibilités et le refus de faire du temps supplémentaire.»

Chez les présidents des syndicats locaux, on reconnaît que la question a été longuement débattue en conseil fédéral.

«Ça a été long et les délégués étaient très divisés», se rappelle Yvan Cloutier, vice-président du syndicat des infirmières et des infirmiers de l'hôpital Pierre-Boucher. Mais au bout de longues discussions, ils ont fini par obtenir une majorité.»

Pour retourner négocier, la FIQ réclame de pouvoir discuter entre autres d'échelle salariale, de création de poste, de la reconnaissance des diplômés et de l'ancienneté des infirmières.

«Ce n'est pas tout le monde qui s'entendait pour demander un mandat de grève sur ces points en particulier», ajoute M. Cloutier. Mais c'est ce sur quoi ils ont obtenu un consensus.»

Mystérieuse disparition

Presse Canadienne QUÉBEC

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec tentent d'éclaircir une mystérieuse histoire de disparition survenue à l'aube hier matin sur l'autoroute 20, à la hauteur de Saint-Roch-des-Aulnaies. Un camionneur albertain de 47 ans, Wendell Blair, soutient que son épouse a été enlevée par un automobiliste alors qu'elle l'attendait dans son propre véhicule en bordure de la voie rapide.

Quelques heures auparavant, Doreen McDonald-Galland, âgée de 45 ans, avait quitté Frédéric-ron, au Nouveau-Brunswick, au volant de sa Volkswagen Fox blanche et suivait son époux, chargé de conduire son camion-remorqueur jusqu'à Calgary, en Alberta.

Les ennuis ont débuté vers 5h hier matin, alors que le camion-

neur a perdu un morceau de sa benne. L'homme a alors fait demi-tour pour récupérer la pièce.

Or, M. Blair soutient qu'en revenant vers la voiture de son épouse, qui l'attendait en bordure de la voie, il aurait vu celle-ci démarrer en trombe et suivre un autre véhicule, aussi indescrivable qu'introuvable. Le mari ne peut dire qu'il était au volant du véhicule inconnu. Par la suite, il a attendu son épouse durant une heure, espérant qu'elle revienne. Puis, il a poursuivi son chemin jusqu'à Saint-Jean-Port-Joli, où il a abandonné son mastodonte sur la route 20, pour des raisons inconnues. Il s'est alors rendu au poste de police local.

Les deux enquêteurs chargés d'éclaircir cette affaire, Marc Després et Jacques Lapointe, traitent pour l'instant le dossier comme un cas de disparition. Hier, ils ont interrogé longuement le témoin.



Jusqu'à ce qu'il lise attentivement les conditions des concours, écrits en caractères minuscules, Frank Cere croyait dur comme fer avoir gagné \$20000.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Attention à la publicité... trompeuse

Frank Cere n'a rien perdu; il n'avait rien gagné!

DANIELLE BONNEAU

Le réveil est brusque pour Frank Cere, qui croyait avoir gagné \$20000 dans deux concours différents organisés par la compagnie Les Distributions Muralex. Ses rêves, s'aperçoit-il maintenant, ont très peu de chances de se réaliser.

Et pourtant, tout était on ne peut plus clair.

À première vue, du moins. En caractères gras, la compagnie spécialisée dans la vente par catalogue l'assurait, dans son envoi postal, qu'il gagnait le prix numéro 2, soit, lit-on plus loin, \$5000 en or ou en argent. Et dans un autre concours, quelques jours plus tard, c'est \$15000, un téléviseur Philips en couleur et un pendentif en or qui devaient lui être attribués.

Mais en lisant les caractères minuscules, M. Cere a réalisé que c'est la «chance» de gagner \$5000 qu'il a gagnée. Et dans le

deuxième concours, dans sa catégorie, c'est un seul prix de \$15000, un seul téléviseur... et un nombre indéterminé de pendatifs d'une valeur de \$5,95 qui seront décernés aux gagnants... le 22 octobre 1991.

N'ayant jamais demandé à participer aux concours, il est furieux.

Tactiques publicitaires

«Ce mode de publicité, qui induit les gens en erreur, est une façon de mousser les ventes, déplore Louise Rozon, responsable du service d'aide aux consommateurs à l'ACEF du Centre de Montréal. Il amène les gens à acheter des produits en montre dans les catalogues.»

Selon un article sur le sujet publié par l'ACEF du centre dans son plus récent numéro de la revue S'en Sortir, les compagnies de vente par catalogue doublent leurs ventes grâce à ces tactiques publicitaires.

Les modalités des concours organisés par Muralex, affirme-t-on à la Régie des loteries et courses, sont légales. Le seul hic: depuis le 1er février, la Loi québécoise sur les concours publicitaires interdit à l'organisateur d'un concours de laisser croire qu'une personne a gagné un prix ou peut en gagner un alors qu'elle n'a pas participé à ce concours.

En vertu de cette loi, La Presse a-t-elle appris hier, la Régie entend prendre des actions contre Muralex.

Muralex, qui a son siège social à Montréal et fait également affaire sous les raisons sociales Première Edition, Domestications et Carrousel d'idées, a déjà plaidé coupable, il y a deux ans, à des accusations de fausses représentations portées par l'Office de la protection du consommateur, à la suite de plaintes déposées par des gens mécontents de la tactique de marketing utilisée par la compagnie.

Muralex déjà condamnée

Muralex avait été condamnée à payer une amende de \$23000.

Le mois prochain, dans différentes régions du Québec, Muralex devra à nouveau se présenter devant les tribunaux, pour sensiblement les mêmes raisons. La firme de vente par correspondance comparaitra au Palais de justice de Montréal le 28 septembre pour avoir contrevenu à la Loi sur la protection des consommateurs.

Au Bureau d'éthique commerciale de Montréal, par ailleurs, 146 plaintes ont été déposées au cours des trois dernières années contre Muralex. Il y en a eu 37, jusqu'à date, cette année, précise Andrée Champagne, responsable du service des plaintes.

«On reçoit beaucoup de plaintes contre eux, comparativement aux autres compagnies, constate-t-elle. Il s'agit surtout de retards dans la livraison de la marchandise, ou encore d'envoi d'articles autres que ceux commandés.»

Le ministre du Travail songe à l'adoption d'un décret pour régler le conflit à la STRSM

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne
QUEBEC

Le ministre québécois du Travail Yves Seguin songe à procéder seul pour régler le conflit qui dure depuis quatre mois à la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (STRSM).

A son entrée au Conseil des ministres, hier, le ministre a indiqué qu'il annoncerait aujourd'hui aux parties une dernière solution de médiation pour régler ce conflit. C'est la réunion de la dernière chance, a-t-il signalé.

Si cette solution devait échouer, il ne restera au gouvernement que l'option finale d'un décret.

Selon ce que M. Seguin a laissé entendre, sa solution consisterait à imposer un conseil de médiation, même si la décision d'un tel conseil ne liera pas les parties.

La semaine dernière, M. Seguin a proposé la formation d'un conseil de médiation dont la décision serait sans appel pour les parties. La partie patronale a dit oui, le syndicat a dit oui, «mais à des conditions telles qu'on est incapable de former le conseil de médiation», expliquait hier M. Seguin.

Le ministre déplore cette attitude de la CSN, parce que, rappelle-t-il, c'est la première fois au Québec qu'on a vu un ministre du Travail prendre l'initiative d'une proposition telle qu'un conseil de médiation sans appel.

La dernière option du gouvernement avant d'imposer un décret est d'imposer ce conseil. S'il agit de la sorte, la décision du conseil ne peut, toutefois, plus être obligatoire.

Le dernier recours, en bout de ligne, est un décret que le Conseil des ministres a le droit d'adopter s'il invoque un danger pour la santé et la sécurité publique.

Mais pour l'instant, M. Seguin hésite à l'utiliser. Selon lui, un tel recours n'a jamais eu lieu en Amérique du Nord. «Fixer les conditions de travail des employés par décret, alors que les parties sont en négociations légales, et en invoquant la sécurité et la santé publique, n'a jamais été fait à ma connaissance en Amérique du Nord».

Toutefois, le ministre croit que le conflit «aurait pu être réglé il y a longtemps» et n'hésitera pas, a-t-il promis hier, à agir énergiquement si rien ne se règle. Ce n'est pas la campagne électorale qui va l'en empêcher, assure-t-il.

Les centres commerciaux de la Rive-Sud se plaignent du monopole de Taxi Union



PIERRE BELLEMARE

Le monopole exercé par Taxi Union, avec l'acquisition en juin de la flotte Speedo, perturbe le climat social dans les grandes banlieues de la Rive-Sud.

Les quelques 350 chauffeurs de Taxi Union font maintenant la pluie et le beau temps. Ils boycottent presque systématiquement les centres commerciaux, à qui ils ne paient plus aucun loyer pour les espaces de stationnement. Ils font aussi la vie dure aux quelques dizaines de chauffeurs indépendants, allant même jusqu'aux représailles et aux menaces.

«Les centres commerciaux, comme Place Desormeaux à Longueuil, ne représentent qu'un p. cent de notre chiffre d'affaires, en début de semaine», affirme Serge Rivest, président de Taxi Union.

«En plus, ils voudraient qu'on leur verse un loyer mensuel pour accommoder leur clientèle», poursuit-il.

Lorsque l'industrie du taxi était partagée entre Taxi Union, Speedo et Coop Taxi — en faillite depuis deux ans — les compagnies négociaient annuellement un bail

Les chauffeurs de Taxi Union chassent de tous les établissements publics, centres commerciaux, hôpitaux et autres endroits où le service est en forte demande, se plaint M. Michel Millette.

PHOTO RENE PICARD, La Presse

après des grands centres commerciaux.

Le monopole de Taxi Union a mis fin à cette tradition et l'actuel conflit dans le transport en commun sur la Rive-Sud, qui dure depuis le 28 avril, amène les chauffeurs à être plus sélectifs dans les nombreux appels qu'ils reçoivent.

Cependant, un porte-parole du ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, a indiqué hier à La Presse qu'un inspecteur de la Commission des transports vient d'être désigné pour faire enquête dans cette affaire.

«Ce problème sera bientôt réglé. Les chauffeurs de taxi n'ont pas le choix. Ils doivent donner un service sur l'ensemble de leur territoire, ce qui englobe bien sûr les centres commerciaux», précise le porte-parole du ministre Côté.

Des cas pathétiques

Pierre Desrosiers, gerant de location au sein des Investissements Morguard Ltée, estime que «le monopole de Taxi Union est tout à fait inadmissible. Les clients des centres commerciaux doivent en sortir et marcher vers d'autres établissements des environs pour obtenir un taxi», dit-il.

Le surintendant de Place Desormeaux, Lorenzo Francoeur, lui-même ancien chauffeur de taxi, soutient que «les chauffeurs, qui transportent nos clients, les avertissent qu'ils ne retourneront pas les chercher, après leurs emplettes».

«Et les chauffeurs de Taxi Union, qui osent transgresser cette consigne, sont rabroués par d'autres. On les menace d'abimer leur véhicule», ajoute M. Francoeur.

Anne-Marie Favero, secrétaire administrative de Place Desormeaux, dit recevoir de quinze à vingt plaintes par jour de clients incapables d'obtenir un taxi. «Certains gens malades ou âgés viennent jusqu'à mon bureau pour se plaindre. Dans ce cas, j'appelle moi-même chez Taxi Union et, quand je demande un taxi à Place Desormeaux, on me racroche au nez», déplore-t-elle.

Monsieur cellulaire

L'indépendant Michel Millette, un ancien de la compagnie Speedo, qui fait maintenant rouler sa propre voiture, avec l'aide de son employé Jacques Pelchat, arrive difficilement à boucler ses fins de mois.

«En juillet, dans l'espace de quelques jours, des chauffeurs de Taxi Union ont fait sonner mon téléphone cellulaire du matin au soir. À la fin du mois, ma facture s'est élevée à \$237 et, en plus, on a menacé de causer des dommages à mon auto», constate «Monsieur cellulaire».

«Les chauffeurs de Taxi Union chassent de tous les établissements publics, centres commerciaux, hôpitaux et autres endroits où le service est en forte demande. Je suis donc confiné à desservir les clients à partir de leur maison privée, même si j'ai déboursé \$45 000 pour avoir mon permis», laisse tomber M. Millette.

Le patron de Taxi Union, M. Rivest, admet que des menaces ont peut-être été proférées à l'endroit de certains chauffeurs et confirme que «Monsieur cellulaire» a été victime de ses chauffeurs, qui ont fait gonfler sa note de téléphone en juillet.

Un jeune héritier poursuit l'hôpital Sacré-Coeur

■ L'héritier d'une femme qui s'est suicidée alors qu'elle était sous soins psychiatriques à l'hôpital Sacré-Coeur réclame \$95 000 de l'hôpital et du docteur Daniel Perreault.

Dans une poursuite déposée hier en Cour supérieure, au nom du fils de quatre ans de Suzanne Guay, il est allégué que Mme Guay a été hospitalisée au pavillon Albert-Prevost au printemps 1986, sous les soins du docteur Perreault.

Pendant son hospitalisation, elle a tenté plusieurs fois de se suicider, notamment en juin 1986 à l'aide de médicaments et un mois plus tard, en se lacérant les poignets. En août de la même année, alors qu'elle était toujours hospitalisée, Mme Guay a fait une fugue et a sauté du pont Jacques-Cartier. Elle a été repêchée et a eu la vie sauve. Mais elle est demeurée paraplégique.

Puis, selon la poursuite, à cause de son état, Mme Guay s'est enlevé la vie le ou vers le 17 mars 1987.

L'héritier soutient dans sa poursuite que le psychiatre, le docteur Perreault, traitait Mme Guay depuis 1983. Il a omis d'exiger que sa patiente soit mise en cure fermée et que toutes les mesures nécessaires soient prises afin qu'une surveillance continue et étroite de Mme Guay soit maintenue. Il savait ou devait savoir que celle-ci avait des tendances suicidaires. Il a permis à Mme Guay de se servir de son automobile et ne s'est pas comporté tel un psychiatre prudent.

Quant à l'hôpital, il est souligné dans la poursuite qu'il est responsable de la faute de ses préposés.

Avec André Lalonde Sports

LA RENTRÉE DES CLASSES

C'est au Max!

DE 20 À 50% de rabais sur tous les cotons ouatés.

Camp Trails



Sac à dos "ORGANIZER" Rég. 29.99

19.99



T-shirt VUARNET TS-100 Manches courtes. Jusqu'à 24.99

14.99



Souliers SUGI 2500XL (homme) 4400XL (femme) Rég. 39.99

29.99

Sac à dos AERO Rég. 19.29

14.99

YONEX

YONEX BLACKEN Raquette de badminton (fond en sus) Rég. 39.99

29.99

adidas Souliers Stan Smith, Lady Smith, Junior Smith

29.99 Rég. 39.99

Bas BURLINGTON Jusqu'à 4.99 la paire

1.99 la paire

Short nylon BROOKS MARATHON LAGUNA Rég. 14.99

BROOKS

9.99

Prix en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture samedi, 2 septembre 1989. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les modèles, couleurs et grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Les produits illustres servent à titre de référence seulement et pouvant être différents des produits annoncés.

POUR LE MAXIMUM

André Lalonde Sports

EST
Repentigny
234, rue Notre-Dame E. 142-1023
Vile d'Anjou
1200, boul. Jacques-Labrosse
344-2709
Roussillon
750, rue Masson 374-7532
Montreal-Nord
4015, rue Drapeau 325-1500

WEST
Pointe-Claire
380, boul. St-Jacques 494-0400

CENTRE
Montreal
770, rue St-Catherine O. 825-5813
Laval
122, boul. des Lacs 644-7211
Laval
1543, boul. Le Garbancier 667-9663
Roussillon
Place Robitaille 432-0202

MONTREAL
Bons Rivieres
1548, boulevard 375-2102

MARLBOROUGH
Greenfield Park
Centre 3400, 465-8200
Ste-Anne
1035, chemin Guise 964-1950
Brossard
220, boul. L'Ange 644-5187
Châteauguay
26, boul. 4-100 492-7976
St-Eustache
Place St-Eustache 491-2727

Saint-Jovite/Lévis
1201, rue de la Rivière St-Jovite
1-277-8271/8271-0101

CANTON DE LEVIS
Granby
333, rue Principale 375-7929
St-Basile
2303, boul. Portland 584-9602
Dorval/Verdun
131, rue St-Jacques 477-0442

Victoriaville
345, 9e, Gaminon 738-1403
St-Hyacinthe
200, L'Ange
OUTREMONT
725, Place de la Capitale 770-0144
Miramichi
727, rue Bark 231-5403
LA ROCHE
Juchette
23, place Bourget 759-7102

La CSN et la CEQ mettent au rancart la réduction de leurs demandes salariales

Les centrales demanderont un mandat de grève générale illimitée à leurs membres

CAROLINE MONTPETIT

La CSN et la CEQ ont mis en veilleuse jusqu'au 8 septembre la proposition de réduction des demandes salariales des employés de la fonction publique, suggérée la semaine dernière par Monique Simard, vice-présidente de la CSN, et par Lorraine Pagé, présidente de la CEQ.

Les deux syndicalistes avaient proposé à leurs membres de réduire de 5 500 millions leurs demandes salariales, ramenant à 7,5

p. cent, 6,6 p. cent et 5,6 p. cent les demandes d'augmentation de salaire pour chacune des trois prochaines années.

Devant le rejet de cette proposition par la Fédération des affaires sociales, qui regroupe la grande majorité des syndiqués CSN impliqués dans ces négociations, les deux centrales ont convenu de mettre l'option au rancart jusqu'au prochain conseil fédéral de la CSN.

Ils demanderont entre temps un mandat de grève générale illimitée à leurs membres, sur la

base des anciennes propositions de la CSN-CEQ.

«Des quatre fédérations de la CSN, trois ont endossé la proposition, mais la FAS l'a rejetée, explique Nicole Grenier, porte-parole. La CSN ne peut pas présenter au gouvernement une proposition qui ne fait pas l'unanimité. On regardera filer les choses après le vote sur le mandat de grève.»

Les instances de la CEQ ont accueilli beaucoup plus favorablement les propositions. Mais on a choisi de respecter la réaction de la Fédération des affaires sociales.

Mme Catherine Loumède, présidente de la Fédération des affaires sociales, rencontrait des syndiqués à l'hôpital Saint-Justine hier après-midi, et elle a dit

qu'elle n'a pas l'intention d'assouplir sa position en pleine campagne électorale.

«Le gouvernement Bourassa nous dit: on va régler ça copain-copain après les élections, a-t-elle lancé devant une salle comble et bien réchauffée. Nous, on ne veut pas trainer le conflit de travail jusqu'à Noël et tout le monde s'est prononcé pour que ça se règle rapidement.»

Mme Loumède a loué la patience du mouvement syndical dans ces négociations. Elle a réitéré que les services essentiels ne seraient pas affectés par une éventuelle grève générale.

«On va se faire accuser de prendre la population en otage. Mais présentement, il n'y a que le langage de grévistes que le gouvernement comprend.»

Arbitrage obligatoire: la CSN hausse les épaules, l'UMQ décrie l'ingérence

Tandis que la présidente de la Fédération des affaires sociales du Québec, Mme Catherine Loumède, accueillait avec indifférence le projet d'amendement du Code du Travail du ministre Yves Séguin, l'Union des municipalités du Québec considère que l'arbitrage obligatoire constituerait une ingérence.

«Si il y a des problèmes entre les parties, ce n'est pas un règlement imposé par le gouvernement qui va arranger les choses», a déclaré Mme Loumède qui ne croit pas que l'arbitrage obligatoire puisse protéger les citoyens des conflits de travail.

«Ils ne pourront pas s'attirer la bonne foi des parties simplement en décidant à leur place, a-t-elle ajouté. Premièrement ça ne touche qu'un secteur bien particulier des négociations, comme celles de la STRSM où les affrontements ne sont pas très aigus. Et puis, je crois qu'on peut attendre longtemps avant que ce genre de projet ne soit mis en pratique.»

Même haussement d'épaules du côté de la CSN.

D'autre part, l'UMQ, présidée par le maire de Valcourt, Camille Rouillard, déplorait que le ministre ait pris un engagement ayant un impact majeur sur les relations de travail dans les municipalités, sans consultation préalable avec le monde municipal. Selon l'UMQ, l'arbitrage obligatoire «constituerait une forme d'ingérence dans l'autonomie des municipalités qui tiennent à négocier leurs propres conventions collectives avec leurs employés».

SÉMINAIRES ACCÉLÉRÉS

6 personnes par classe
Semaine ou fin de semaine

- Introduction au PC (Dos) 26 ou 28 août ou 18 sept.
- WordPerfect 5.0 (ou 4.2) 26 et 27 août ou 5 et 6 septembre
- Lotus 1-2-3 29 et 30 août ou 5 et 6 sept.
- D BASE III PLUS 12 et 13 septembre

Autres dates disponibles en août, septembre et octobre.

INTERNATIONAL QUEBEC INC., 1055, Côte du Beaver Hall, 878-9188, poste 43

Le Parc de la Côte-Ste-Catherine

invite tous les

- Campeurs
- Baigneurs
- Cyclistes
- Pêcheurs

à une

journee de reconnaissance

SUPER BEACH PARTY

Hot dogs gratuits pour les 1000 premiers arrive(e)s

- 1600 watts de son et de musique
- Deux spectacles sur l'eau
- Demonstration de planche à voile
- Tour de Montgolfiere
- Beau coup de jeux pour toute la famille
- Spectacle rock avec Laimen Twist
- Feux d'artifice
- Feux de joie

Rendez-vous à 12 h
Samedi 26 août
Parc de la Côte-Ste-Catherine
632-1510-11

Directions: 132 ouest, sortie 46 (boul. Salaberry-La Prairie), à droite en longeant le bord de l'eau, 1re lumière à droite, jusqu'aux écluses de Ste-Catherine, ou par le pont Mercier, 138 vers La Prairie, jusqu'à la route centrale à Ste-Catherine pour les écluses.

EN BREF

Ro-Na versus un rapport d'enquête du Travail

Le groupe Ro-Na Dismat a demandé à la Cour supérieure de déclarer invalide le rapport d'un enquêteur du ministère du Travail voulant que la compagnie ait recouru à des briseurs de grève, des «scabs».

Dans un communiqué diffusé par sa société de relations publiques, Ro-Na allègue que le rapport est basé sur des faits inexacts et une interprétation inexacte de la loi, et que l'enquêteur s'est érigé en juge.

Arrêté pour six hold-up

Un homme âgé de 25 ans devrait comparaître aujourd'hui en Cour du Québec, relativement à six vols à main armée commis depuis quelques mois dans la région de Montréal.

L'homme a été appréhendé en flagrant délit au cours d'un hold-up, hier vers 16 h, à la Caisse populaire Saint-Jean-Berchmans, au 2050, boulevard Rosemont, par les agents Richard Mercier et Guy Villemure du district 43. Il a été confié aux sergents-détectives Grignon, Provencher et Pilon, de la section des vols qualifiés, à qui il avoué qu'il en avait commis six en tout, depuis avoir été arrêté en janvier dernier pour un autre hold-up; l'homme, qui n'a pas d'antécédents, était en instance de procès dans cette affaire.

PRÊTS

commerciaux seulement sans nantissement.

Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

ACHETER UNE PROPRIÉTÉ?

COURS: Mandat du courtier en immobilier • Offre d'achat • Honoraires du notaire...
79\$

ÉduComm 279-3685

CONDOMANIE!

COURS: Info pour l'achat potentiel d'un condo.
49\$

ÉduComm 279-3685

CONDO: ADMINISTRATION ET GESTION

COURS: à partir de 75\$

ÉduComm 279-3685

Célébrez notre 40e anniversaire!

JE VOUS GARANTIS LES PLUS BAS PRIX

SANS SE PRÉOCCUPER DES PERTES!

NOS CLIENTS VIENNENT DE TOUS LES COINS DU QUÉBEC, NOS BAS PRIX JUSTIFIENT TOUJOURS UNE VISITE!

VENEZ DE PARTOUT ET ÉPARGNEZ!

QUE VOUS ACHETIEZ POUR 5\$ OU 5000\$ PAPA EST TOUJOURS CONTENT DE VOUS VOIR.

DERNIERS 10 JOURS. NE MANQUEZ PAS VOTRE CHANCE

LE PLUS GRAND MAGASIN DE STORES VERTICAUX, VENITIENS, DRAPERIES, LITÉRIES, STORES ET ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN AU CANADA.

NOUS FABRIQUONS N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR DE STORE VERTICAUX PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

STORES VERTICAUX

LA PLUS GRANDE SÉLECTION AU CANADA

TOUS NOS STORES VERTICAUX SONT DE 1^{re} QUALITÉ ET NOUS FABRIQUONS N'IMPORTE QUELLE GRANDEUR PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

*VERTICAUX PVC RIGIDES 75" x 84" pour porte-patio 22⁹⁹ l'ens.	*VERTICAUX EN TISSU 75" x 84" 17⁹⁹ l'ens.	*VERTICAUX TEXTURÉS 3 1/2" en stock pour porte-patio 42⁹⁹ l'ens.	*VERTICAUX PVC RAYÉS naturel et gris porte-patio 75" x 84" 49⁹⁹ l'ens.	*VERTICAUX MIROIR en stock DE LUXE 75" x 84" 119⁹⁹ l'ens.
*VERTICAUX EN ALUMINIUM 3 1/2" 75" x 84" 26⁹⁹ l'ens.	*VERTICAUX PVC 2" DE LUXE en stock porte-patio 75" x 84" 44⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX EN TISSU EDEN en stock naturel et gris porte-patio 75" x 84" 49⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX «EX-LUSIVITE» en stock travaux et tissus sur mesure 75" x 84" 149⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX GROOVER en stock 75" x 84" 59⁹⁹ l'ens.
*VERTICAUX MINI PVC 2" en stock 75" x 84" 39⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX DE LUXE en stock sur porte patio 75" x 84" Sept couleurs incroyables 46⁹⁹ l'ens.	VERTICAUX EN DENTELLE en stock inspiré à l'Amérique 75" x 84" 199⁹⁹ l'ens.		

STORES HORIZONTAUX

LA PLUS GRANDE SÉLECTION AU CANADA!

15 MODÈLES DE STORES HORIZONTAUX EN 78 COULEURS ET 600 GRANDEURS TOUT EN STOCK AU PLUS BAS PRIX EN VILLE

18x45 20x45 24x45 27x45 28x45 31x45 33x45 36x45 40x45 48x45 54x45 60x45	499 699 999 899 799 1099 899 1099 1299 1799 1799 1699	20x64 24x64 27x64 28x64 30x64 33x64 36x64 38x64 48x64 54x64 60x64	799 899 999 1399 1399 1599 1299 1799 2099 2099
--	--	---	---

Plus de 150 grandeurs en stock hauteurs de 45", 64", 78"

STORES HORIZONTAUX

*100% ALUMINIUM 1"

18x45 20x45 24x45 27x45 31x45 36x45 40x45 44x45 48x45 60x45	199 599 699 699 899 1199 1699 2199 2199 2399	18x64 24x64 27x64 31x64 36x64 40x64 44x64 48x64 60x64	599 999 1199 1599 2299 2399 2599 2599 3499
--	---	---	--

PLUS DE 78 COULEURS EN 600 GRANDEURS EN MAGASIN DANS LES HAUTEURS 45", 64", 78"

DÉPARTEMENT DE LITÉRIE

DUVET Duvets de qualité garantie Simple Double 84 ⁹⁹ 114 ⁹⁹ Reine Roi 134 ⁹⁹ 174 ⁹⁹	DOUILLETES EN PERCALE WAMSUTTA en spécial SIMPLE 49 ⁹⁹ DOUBLE 59 ⁹⁹ REINE 69 ⁹⁹ ROI 79 ⁹⁹	OREILLERS de qualité Standard, format géant 100% polyester, lavable, séchable à la machine, non-allergène 2 POUR 11 ⁹⁹	
DOUILLETES JUVÉNILES *WABASSO - LE KID Format géant 29 ⁹⁹ l'ens.	NAPPES EN VINYLE SPECIAL 4 ⁹⁹	NAPPES EN TISSU SPECIAL 11 ⁹⁹	COUSSINS ASSORTIS SPECIAL 4 ⁹⁹
ENSEMBLE DE DRAPS JUVÉNILES STYLES ALF. SAURUS. HYPER-SPACE ET STYLES LE KID. Simple SPECIAL 19 ⁹⁹	ENSEMBLE DE DRAPS LITS D'EAU Roi SPECIAL 29 ⁹⁹	ENSEMBLE DE DRAPS PERCALE MARQUES RENOMMÉES ASSORTIES Simple Double Reine Roi SPECIAL SPECIAL SPECIAL SPECIAL 21 ⁹⁹ 31 ⁹⁹ 41 ⁹⁹ 51 ⁹⁹ l'ens.	
ENSEMBLES DE DOUILLETES ASSORTIES Simple Double 54 ⁹⁹ 64 ⁹⁹ l'ens.	DOUILLETES FORMAT GÉANT poly/coton SIMPLE 24 ⁹⁹ DOUBLE 29 ⁹⁹	ENSEMBLE DE DRAPS WABASSO Jumeaux SPECIAL 14.99 l'ens. Double SPECIAL 21.79 l'ens. Reine SPECIAL 27.29 l'ens. Roi SPECIAL 49.99 l'ens.	

DÉPARTEMENT ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN

SERVIETTES
Embelli «trousseau»
Bain 14⁹⁹
Main 10⁹⁹
Débarbouillette 4⁹⁹

RIDEAU DE DOUCHE EN TISSU 19⁹⁹

RIDEAU DE DOUCHE VINYLE 3⁹⁹

SERVIETTES Christian Dior
La meilleure qualité sur le marché
Toutes les couleurs
Bain Main Débarbouillette
19⁹⁹ 15⁹⁹ 5⁹⁹

Drap de bain Descente de bain
36⁹⁹ 25⁹⁹

DESCENTES DE BAIN EN RATINE 100%
REG 11⁹⁹ SPECIAL 7⁹⁹

COUSSIN DE BAIN 4⁹⁹

DÉPARTEMENT DE DRAPERIES

RIDEAUX et VALENCES BALLON ST-TROPEZ
Choix de 6 belles couleurs
120x64 Reg. 69.99 44⁹⁹ 60x15 Reg. 69.99 59⁹⁹
60x15 Reg. 24.99 16⁹⁹ 120x15 Reg. 49.99 31⁹⁹

TEINTURES CORNELLI TEROVILE 150" x 95" 24⁹⁹ l'ens.

RIDEAUX DE CUISINE SPECIAL 14⁹⁹ l'ens.

RIDEAUX CROISÉS SPECIAL 19⁹⁹ l'ens.

STORES de FENÊTRES

BLANC (dans toutes les grandeurs) 1^{re} qualité
AUX PLUS BAS PRIX À MONTRÉAL

Grandeurs	Unis	Francés	Grandeurs	Unis	Francés
28" x 58"	8.99	12.99	28" x 58"	14.99	17.99
37" x 70"	11.99	16.99	37" x 70"	16.99	20.99
37" x 82"	13.99	19.99	37" x 82"	20.99	25.99
43" x 70"	14.99	19.99	43" x 70"	23.99	26.99
43" x 82"	15.99	23.99	43" x 82"	25.99	29.99
49" x 70"	15.99	22.99	49" x 70"	25.99	29.99
49" x 72"	18.99	25.99	49" x 82"	27.99	34.99
55" x 70"	21.99	26.99	55" x 70"	27.99	37.99
55" x 82"	25.99	29.99	55" x 82"	32.99	41.99
64" x 58"	23.99	29.99	64" x 58"	34.99	43.99
64" x 70"	25.99	32.99	64" x 70"	38.99	47.99
73" x 58"	26.99	34.99	73" x 58"	41.99	49.99
73" x 70"	27.99	36.99	73" x 70"	45.99	54.99
78" x 70"	43.69	48.99	78" x 70"	59.99	79.99
85" x 70"	49.49	69.99	85" x 70"	79.99	89.99
97" x 70"	59.99	79.99	97" x 70"	89.99	119.99
109" x 70"	84.99	94.99	109" x 70"	109.99	139.99
121" x 70"	99.99	119.99	121" x 70"	124.99	149.99
73" x 90"	49.99	49.99	73" x 90"	69.99	69.99

Au Bon Marche

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE

UNE SEULE ADRESSE

3500 est. ST-JOSEPH (entre boul. St-Michel et Pie-IX)

COULEURS SÉLECTIONNÉES VASTE STATIONNEMENT GRATUIT POUR NOS CLIENTS

259-3500

CHÈQUES ACCEPTÉS

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi de 9 h 15 à 18 h. Jeudi, vendredi 9 h 15 à 21 h. Samedi 9 h à 17 h.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

À L'AFFICHE POUR UN TEMPS LIMITÉ.

ÉDITIONS LIMITÉES
20^e
ANNIVERSAIRE

Pour célébrer son 20^e anniversaire au Canada, Toshiba offre, en édition limitée, un certain nombre de produits tout à fait représentatifs du savoir-faire Toshiba en matière de haute technologie, de fonctions évoluées et de design de qualité.

Alors, si vous songez depuis quelque temps à descendre votre téléviseur au sous-sol, mais que vous avez décidé de n'acheter un nouvel appareil que lorsque vous auriez trouvé la combinaison parfaite de fonctions, de design et de prix, voici l'occasion que vous attendiez. En effet, chaque téléviseur 20^e anniversaire de Toshiba est un véritable chef-d'oeuvre à tous points de vue, qu'il soit allumé ou non. De plus, le CX21309 est offert avec, en option, une base dont les lignes pures et raffinées sauront sûrement ajouter au cachet distinctif

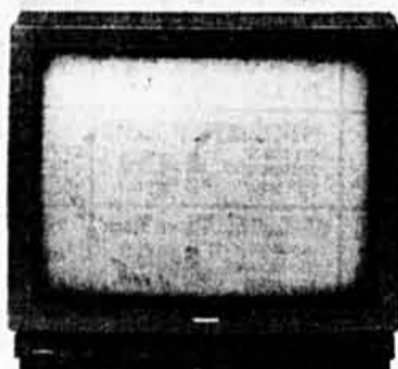


CX 21309
 Écran FST^{MD} de 21 po, stéréo Gestion télécommandée de l'écran (image et son) 181 canaux Entrées audio-vidéo Sortie audio variable Base design en option
699 \$

de votre salon. Que vous optiez pour le téléviseur à écran carré et plat FST^{MD} de 21 po ou pour le téléviseur grand écran de 28 po, la liste complète des avantages haute technologie de Toshiba ainsi que la garantie service à domicile pendant 50 mois sont votre gage d'une durée d'utilisation prolongée.

CX 28419
 Écran MTS de 28 po, stéréo Gestion télécommandée de l'écran (image et son) 181 canaux Filtre en peigne pour une meilleure définition jusqu'à 600 lignes.
999 \$

CA20119 (non représenté)
 Téléviseur avec écran Blackstripe^{MD} de 20 po
499 \$



SL 3358
 Lecteur de disques compacts intégré Deux platines d'enregistrement Duplication haute vitesse Égalisateur graphique sur cinq octaves Haut-parleurs reflex BASS, gamme complète
499 \$

Toshiba n'a jamais eu pour politique de privilégier la commodité au détriment de la fonctionnalité. La chaîne stéréo SL3358 en est une preuve manifeste, offrant toutes les fonctions des grandes chaînes dans des modules esthétiquement regroupés en un tout aussi peu encombrant qu'un ordinateur personnel. De plus, comme Toshiba croit fermement que la

musique fait partie de votre quotidien, elle a conçu le RT8578, un appareil stéréo portable doté du système sonore de basses dynamiques exclusif à Toshiba.

Ne manquez pas non plus d'examiner le XRP22 de Toshiba. Au premier coup d'oeil, on a l'impression que cet appareil sort tout droit d'un film de Spielberg. Mais on se rend vite compte qu'il s'agit du nouveau lecteur de disques compacts de Toshiba. Branchez-le à votre chaîne stéréo et découvrez la qualité sonore que seul procure le système d'échantillonnage quadruple, ou encore débranchez-le du bloc d'alimentation et transportez-le avec vous.

Cette offre exceptionnelle n'a qu'un seul inconvénient : elle ne dure qu'un temps limité, les produits Toshiba ayant été fabriqués expressément en petites quantités pour souligner une occasion bien spéciale. Alors, courez vite chez un détaillant Toshiba participant... car ces produits sont à l'affiche pour un temps limité!



MHF 845
 MagnétoSCOPE stéréo haute fidélité avec analyseur de spectre audio Quatre têtes double azimut Têtes d'effacement rapide Programmation à l'écran télécommandée Système de recherche d'index VHS (VISS)
999 \$

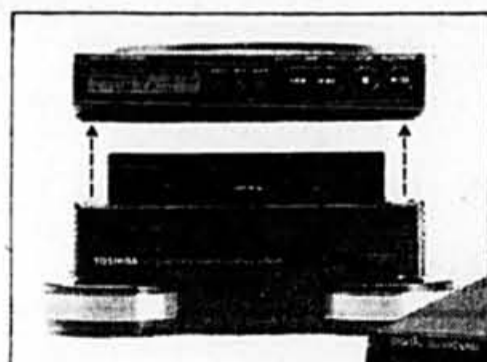
M210 (non représenté)
 MagnétoSCOPE à deux têtes Programmation à l'écran
479 \$

faitement fonctions évoluées et facilité d'utilisation, ce magnétoSCOPE ne nécessite aucune formation intensive ni essais fastidieux. Car Toshiba a pensé à tout, et surtout à vous!



RT-8578
 Bloc d'accord à affichage numérique Système sonore de basses dynamiques DBSS Deux platines d'enregistrement Enregistrement à haute vitesse Égalisateur graphique sur trois octaves
219 \$

KT4519 (non représenté)
 Baladeur stéréo «Walky»
99 \$



XRP22
 Système d'échantillonnage quadruple Convertisseur à 18 bits Pile rechargeable au nickel-cadmium Télécommandes avec ou sans fil Relief acoustique «Surround Sound»
459 \$



TOSHIBA
GARANTIE DE
50
MOIS

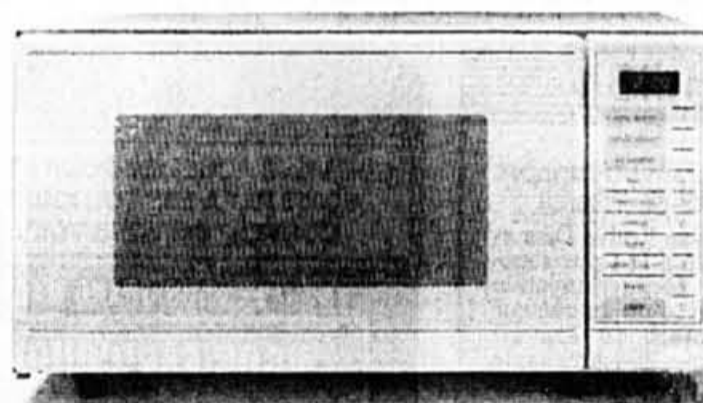
Par ailleurs, une fois que vous aurez acheté votre four à micro-ondes, il y a fort à parier que vous vous en servirez beaucoup plus que vous ne l'auriez cru. Voilà pour quoi il importe au plus haut point de choisir cet électroménager pour sa fiabilité et sa durabilité, et à ce chapitre, Toshiba l'emporte haut la main. Livrés avec la garantie Toshiba 50 mois, pièces et main-d'oeuvre, reconnue parmi les meilleures de toute l'industrie, les fours à micro-ondes Toshiba sont dotés, entre autres, de fonctions

comme le dégivrage rapide Jet Defrost^{MC}, le réchauffage automatique et le système de distribution des micro-ondes avec plateau tournant ERS5642. Ainsi, ils vous permettront de réussir dégivrage, cuisson et réchauffage pendant de nombreuses années.



ERS 5642
 0,6 pi³ 600 watts Système de distribution des micro-ondes avec plateau tournant Jet Defrost^{MC} 9 niveaux de puissance
239 \$

ERS 6742
 0,9 pi³ 720 watts Système de distribution des micro-ondes par bras rotatif Dégivrage rapide Jet Defrost^{MC}
299 \$



L'Empreinte de Demain
TOSHIBA

Un employé chargé du nettoyage des BPC gravement blessé

PIERRE BELLEMARE

■ Un an après l'incendie de Saint-Basile-le-Grand, un grave accident de travail a failli décapiter hier Karl Marco Pelletier, 22 ans, employé de la firme Dynamis Envirotech, chargée de nettoyer l'endroit où sont entassés les barils de BPC.

Le jeune homme repose dans un état critique à l'hôpital Charles-Lemoyne où une équipe de chirurgiens l'a reçu vers 8h40. Karl Marco Pelletier s'affairait au

remorquage d'un chariot-élevateur enlisé dans la boue lorsqu'une grosse chaîne servant à tirer ce chariot-élevateur a soudainement cédé pour l'atteindre directement à la tête.

Les responsables de la firme Dynamis Envirotech ont immédiatement appelé une ambulance et ont renvoyé chez eux la dizaine d'autres ouvriers du chantier, après leur avoir fait promettre par écrit de ne faire aucune déclaration aux journalistes.

Peu après, un enquêteur de la Commission de la santé et sécuri-

té au travail (CSST), Pierre Guay, est arrivé sur les lieux de la tragédie. Pendant ce temps, Chantal Bergeron, agent d'information du ministère de l'Environnement, quittait la Vieille Capitale pour accourir également sur « ces lieux maudits », selon l'expression d'un policier de Saint-Basile-le-Grand.

Longue opération

Mais dans les instants suivant la tragédie, l'enquêteur de la police de Saint-Basile, Jean-Camille Vivier, a été le premier à recueillir la version des camarades de

travail de la victime, derrière la barrière grillagée interdisant l'accès au chantier sis en bordure de la route 116.

Le docteur Luc Boileau, directeur des services professionnels à l'hôpital Charles-Lemoyne, a indiqué que les blessures du jeune Pelletier sont extrêmement graves. « Il a subi diverses fractures au crâne et au visage », a-t-il dit.

« Cependant, ajoute-t-il, l'hôpital Charles-Lemoyne est l'institution la plus spécialisée du Québec pour recevoir un tel patient. Son expertise en traumatologie lui permet d'apporter des soins de qualité et c'est pourquoi, dès l'arrivée du jeune Pelletier à l'urgence, une équipe complète de chirurgiens s'est penchée sur la victime. »

« M. Pelletier a été rapidement transporté à la salle d'opération, où il passera au moins six heures.

Plusieurs chirurgiens devront intervenir et il se pourrait même que le patient ait à rester une douzaine d'heures dans la salle d'opération », a conclu le docteur Boileau.

Un vidéo unilingue anglais aurait pu être fort utile aux pompiers de Saint-Basile

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ La Ligue d'électricité du Canada et le sous-comité de l'Association des chefs de pompiers du Canada pour les matières dangereuses ont produit, il y a trois ans, un vidéo intitulé *Professional approach* sur les BPC et leur traitement en cas d'incendie.

Malheureusement, le vidéo n'a jamais été doublé en français, et les pompiers de Saint-Basile-le-Grand, pas plus que ceux des municipalités environnantes ou de Montréal, n'ont été mis au courant de son existence.

Un exemple entre bien d'autres. Communication, planification, régionalisation des programmes, le désastre de Saint-Basile-le-Grand a donné ses leçons.

Ce sont les grandes conclusions que Claude Bourassa a tiré de l'incendie de l'an dernier. Le chef des pompiers volontaires de la petite municipalité de 10 000 habitants sait de quoi il parle quand il est question de crise.

Il y a un an, ce spécialiste, qui est aussi pompier de Montréal, avait à régler les problèmes immédiats du dernier grand désastre écologique enregistré au Canada. Hier, conférencier invité au congrès de l'Association des chefs de pompiers du Canada, il a raconté en détail son expérience de l'an passé avec l'incendie de l'entrepôt de BPC que le gouvernement provincial avait confié à un certain M. Marc Levy.

Même s'ils n'avaient pas vu le vidéo unilingue produit en Ontario sur les BPC, les pompiers de Saint-Basile-le-Grand avaient l'esprit tranquille. Ils ne savaient pas qu'il y avait des BPC et des solvants dans l'entrepôt.

Seul le ministère de l'Environnement (responsabilité de M. Clifford Lincoln à l'époque) le savait. L'assemblée d'hier suivait attentivement les propos de Claude Bourassa. Mais il fallait voir l'intérêt suscité par la déclaration de M. Rem Gaade, directeur de la planification et de la recherche sur les matières dangereuses du service des incendies de Toronto. Les chefs de pompiers venus de Hull à Blanc-Sablon en passant par l'Abitibi et Arvida voulaient

tous se procurer le document filmé, traduit ou non.

Outre les incendies comportant des risques écologiques, les petites municipalités font face à un autre fléau: l'arrivée massive des spécialistes de tout poil, qui n'ont jamais pris contact les uns avec les autres. « Les petites municipalités ne sont pas prêtes à coordonner l'action d'autant d'intervenants, a constaté M. Bourassa ».

Directeur des pompiers volontaires de Saint-Basile-le-Grand depuis 1986, M. Bourassa ignorait la présence des BPC sur son territoire, et quand ses hommes ont répondu à la première alerte, ils allaient simplement combattre un feu dans un garage municipal. Seul le ministère de l'Environne-

ment connaissait la présence des produits toxiques.

Les BPC font route vers Baie-Comeau

Presse Canadienne
LONDRES

■ Le cargo soviétique Khudozhnik Pakhomov devait reprendre la route du Canada, aujourd'hui, 24 heures après avoir accosté au port de Liverpool avec ses conteneurs de BPC.

La cargaison toxique était destinée à l'incinérateur de New Inn, au pays de Galles, mais les protestations d'habitants de ce village et de membres de Greenpeace ont incité les autorités portuaires à la refuser.

Le Khudozhnik Pakhomov se rendra maintenant à Baie-Comeau, où les BPC doivent être entreposés en attendant une solution permanente.

Écrasement d'avion: deux morts

Presse Canadienne
CHIBOUGAMAU

■ Un petit avion privé de type Cessna s'est écrasé dans les eaux du lac Hachey, hier vers 15h10, dans le secteur de Chibougamau, tuant les deux passagers.

Les victimes sont le propriétaire de l'avion, Michel Levasseur, âgé de 42 ans, et l'un de ses amis, Paul Carignan, 39 ans, tous deux de Chibougamau.

Selon la Sûreté du Québec, l'avion de type Cessna 185 a décollé vers 15h de la base de la compagnie Prop-air de Chibougamau. Rendu au-dessus du lac Hachey, situé dix km plus loin, le pilote aurait effectué un virage en U. Selon des témoins, c'est à ce moment que l'avion aurait piqué du nez pour aller s'écraser dans l'eau.

Les corps des victimes ont été repêchés par des secouristes et les policiers de la SQ vers 16h30. Les deux hommes seraient morts noyés. Hier soir, le Cessna se trouvait toujours au fond du lac.

CESSEZ DE FUMER

GRÂCE À LA THÉRAPIE AU BIOLASER®

« LA MÉTHODE » hautement efficace pour cesser de fumer

- Une technique de pointe dans le domaine du laser.
- Un traitement donné par des professionnels.
- Le Biolaser stimule les points de pression pour réduire la soif de nicotine.
- Une seule séance suffit généralement.
- Perdez l'envie de fumer grâce au traitement le plus moderne et le plus efficace qui soit présentement offert.
- Les points incluent ceux de l'envie de manger.
- Sans danger, sans douleur et sans effets secondaires.

BIOLASER

Centres de thérapie Therapy Centers

500, rue Sherbrooke ouest, bureau 1250, Montréal
Sur rendez-vous seulement
Tél.: (514) 284-1372 Sans frais: 1-800-363-0730

LOS ANGELES

Aller simple

99\$ plus taxes

Départs les mercredis.
Nombre limité de places.
Consultez votre agent de voyages.

IBM et COMPUCENTRE

L'Ordinateur d'Affaires qui est parfait pour la maison

Le PS/2 d'IBM Modèle 30-286

Offre Spéciale

Service sur place pour un an "Gratuitement"

En plus Vous recevrez

- "GRATUITEMENT" DOS et First Choice
- Logiciel Intégré
- Traitement de texte avec logiciel vérificateur d'orthographe
- Gestion de fichiers
- Chiffrier
- Communications électroniques
- Graphiques d'Affaires
- Synonymes

Logiciel multi-usages qui incorpore 6 applications dans un seul programme et vous permet de déplacer de l'information entre les applications. Facile à utiliser.

Offre de Service sur Place GRATUITEMENT**

Achetez n'importe quelle imprimante IBM, moniteur, ou PS-2 modèle 25 ou 30 et recevez GRATUITEMENT le service sur place** pour un an. Un technicien d'IBM viendra à votre maison ou bureau et entretiendra votre équipement pendant les heures d'affaires sans frais pour vous pour une année complète.

**Visitez votre Compucentre le plus proche pour les détails concernant le service sur place. Certains frais additionnels peuvent être appliqués pour les régions plus éloignées.

*Marque déposée d'International Business Machines Corporation. IBM Canada Inc., usage autorisé.

COMPUCENTRE

Les Spécialistes de l'Ordinateur Personnel

Région de Montréal

- Galeries D'Anjou
- Carrefour Laval
- Mail Champlain
- Centre Fairview
- Place Alexis-Nihon
- Promenades St-Bruno
- Place Vertu
- Place Bourassa
- Place Bonaventure

Québec

- Galeries De La Capitale
- Place Laurier
- Place Fleur de Lys

Sherbrooke

- Carrefour de l'Estrie

Chicoutimi

- Place du Royaume

Sorel

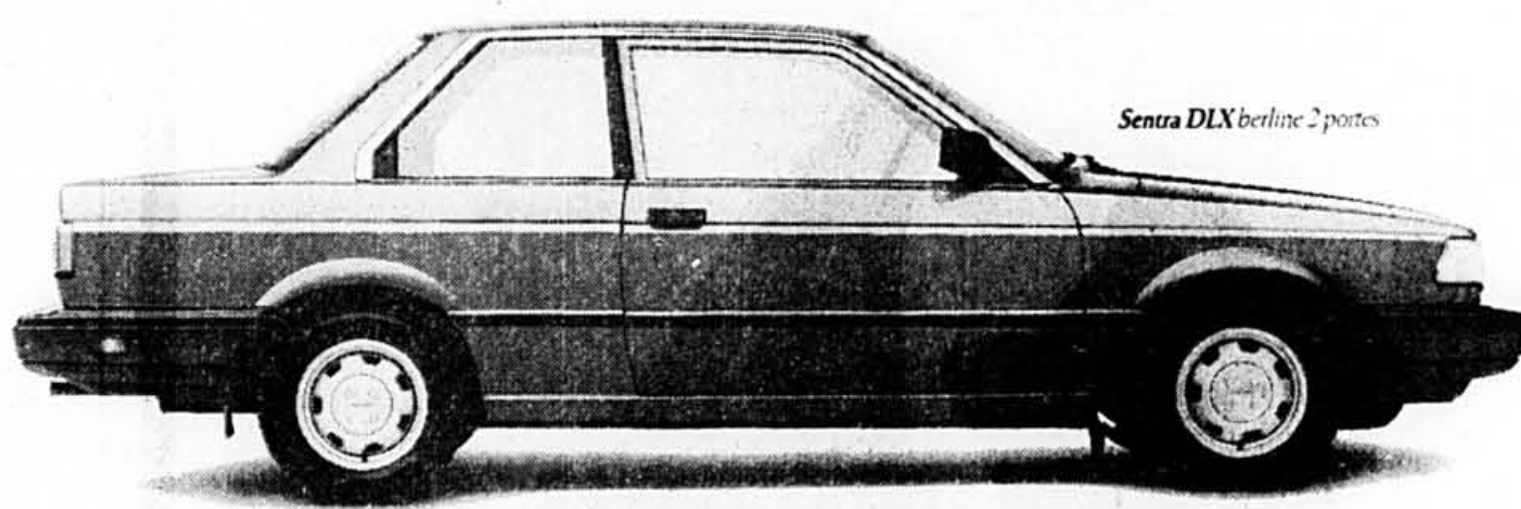
- Promenades de Sorel

Drummondville

- Promenades Drummondville

SIÈGE SOCIAL: 9001 Louis H. Lalonde, Anjou, P.Q.
COMPUCENTRE est une marque déposée des Électroniques Hébert Inc.

Il n'y a qu'une façon d'améliorer la Sentra 89



Sentra DLX berline 2 portes

La nouvelle Sentra 90. 199\$ par mois seulement!

1989. Une année puissante pour la Sentra. C'est l'année où on lui a injecté un tout nouveau moteur 1.6 litres, 12 soupapes.

Résultat: la Sentra s'est retrouvée avec 29% plus de puissance dans les côtes. 90 chevaux pour mieux dépasser. Et une performance générale supérieure.

Toute cette puissance... tout aussi remarquable en 90! Ainsi que son intérieur spacieux—plus vaste que celui de la Corolla, de l'Excel, de l'Escort. Sa suspension avant et arrière indépendante

Et sa garantie SansSouci de 3 ans ou 60 000 km. de pare-chocs à pare-chocs.

Et bien entendu, la Sentra est toujours considérée comme l'une des petites voitures les plus « fiables » en Amérique du Nord.*

La différence? Vous pouvez obtenir la nouvelle Sentra 90 pour 199\$ par mois** seulement! Incroyable...

Alors passez vite chez votre concessionnaire Nissan. Et vous verrez qu'avec la Sentra tout s'améliore avec l'âge!



génial...et humain™

* Sondage sur la qualité des voitures 1987 neuves de J.D. Power & Associates.
** Prix calculé sur une période de location de 48 mois, avec une limite de kilométrage de 90 000 km et avec un versement initial de 2000\$ suite à l'approbation de crédit. Prix basé sur le modèle Sentra DLX 2 portes. Livraison et transport inclus. Taxe et plaque en sus. Cette offre est pour un temps limité seulement. Voyez votre concessionnaire Nissan pour tous les détails.



L'ENSOLEILLEMENT AU SANCTUAIRE

Pourquoi se cacher quand on peut baigner dans la lumière du matin au soir?

Le design réfléchi des résidences du Sanctuaire vous offre du soleil tout autour. Ajoutez cet avantage au prestige d'un développement reconnu et vous obtenez l'assurance d'un investissement d'une valeur exceptionnelle.

Vivez à votre aise, dans un cadre tranquille et moderne. Faites la lumière sur votre vie de demain, visitez aujourd'hui.

Le Sanctuaire du Mont-Royal: le cadre de vie de ceux qui ont gagné leur place au soleil.

le sanctuaire
du mont-royal
Bureau de vente
5100 Chemin Deacon,
Montréal
(514) 738-6000

Pour 57 p. cent des Canadiens, l'avortement doit être autorisé même si l'homme s'y oppose

LA PHYTHOTHÉRAPIE VOTRE MEILLEURE ASSURANCE CONTRE LA MALADIE

Vous voulez améliorer votre santé avec la MÉDICATION NATURELLE. Mais, où trouver la COMPÉTENCE RÉELLE pour vous conseiller judicieusement dans ce domaine?

Pour obtenir des RÉSULTATS SATISFAISANTS à ce niveau, il est indispensable d'avoir les directives appropriées pour les effets et modes d'utilisation des PLANTES MÉDICINALES. EH BIEN VOILÀ! L'Association Québécoise des Phytothérapeutes offre présentement des séances d'informations pour s'enregistrer à ces cours en phytothérapie MÉDICATION NATURELLE dont la première session débute en septembre prochain.

Ces cours de MÉDECINE DOUCE sont donnés par des professeurs ayant plusieurs années d'expérience dans la pratique de la phytothérapie.

INSCRIVEZ-VOUS (partout au Québec)
Pour s'inscrire aux cours de septembre 1989 et connaître le lieu, l'horaire et le coût, il suffit de téléphoner sans frais au: 1-800-463-4319 ou 418-835-1616 ou écrire à L.A.Q.P. C.P. 100, Lévis (Québec) G6V 6N6.

MESSAGE IMPORTANT AUX ÉLÈVES DU



CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL

La journée d'intégration du vendredi 25 août ne concerne que les élèves qui ont reçu une lettre de convocation.

Pour tous les autres, veuillez noter que le début de la session et le début des cours est le lundi 28 août 1989.

Informations: 982-3437

Cinquante-sept p. cent des Canadiens estiment qu'un avortement doit être autorisé si la femme en question le demande, mais que l'homme s'y oppose. Trente et un p. cent des gens estiment, par contre, qu'un avortement ne devrait pas être permis dans ces circonstances, tandis que 12 p. cent des personnes interrogées n'ont pas d'opinion.

Ces chiffres ressortent d'un sondage Gallup effectué à la suite des événements qui ont défrayé la chronique dernièrement en Ontario et au Québec en particulier.

Cette question a pris un relief plus marqué depuis que Barbara Dodd, en Ontario, et Chantal Daigle, au Québec, ont demandé l'autorisation de se faire avorter, mais se sont heurtées à un refus, leurs anciens compagnons ayant obtenu des injonctions devant les tribunaux.

Dans les deux cas, des batailles juridiques ont suivi, toutefois les deux femmes ont fini par se faire avorter et les tribunaux ont cassé les injonctions accordées par une première instance.

Dans quatre des cinq principales régions géographiques du Canada, une majorité des répondants croient qu'un avortement doit être autorisé si la femme en demande un, mais que l'homme s'y oppose. Deux personnes sur trois (67 p. cent) dans le Québec expriment ce point de vue, tandis que ce chiffre est de 62 p. cent en Colombie-Britannique, 53 p. cent en Ontario et 51 p. cent dans les provinces des Prairies.

Les résidents des provinces de l'Atlantique ont une opinion contraire sur la question. Seulement 38 p. cent des personnes interrogées dans cette région croient qu'un avortement devrait être permis même si l'homme s'y oppose. Quarante-cinq p. cent affir-

ment que l'opération ne devrait pas être permise, tandis que 17 p. cent n'ont pas d'opinion précise.

Seulement un Canadien sur dix (10 p. cent) estime que les avortements devraient être illégaux dans tous les cas. Ce chiffre était à 13 p. cent lors du dernier sondage de la maison Gallup sur la question en février dernier. Il faut noter que ce chiffre de 10 p. cent est le plus bas enregistré par Gallup depuis que la question est posée à la population en 1975.

Soixante-trois p. cent des Canadiens considèrent que l'avortement devrait être légal uniquement dans certaines situations, tandis que 26 p. cent veulent que l'avortement soit légal dans tous les cas.

Quatre-vingt quatre p. cent des répondants sont d'avis que les avortements doivent être permis si la santé de la femme est sérieusement compromise par la grossesse. Soixante-dix-huit p. cent sont en faveur de l'avortement si la conception est le résultat d'un viol ou d'inceste. Soixante-quinze p. cent sont partisans de l'interruption de grossesse si la conception est le résultat d'un viol ou d'inceste. Soixante-quinze p. cent enfin sont pour l'avortement s'il y a une forte chance que le bébé souffre de malformation congénitale grave.

Ce chiffre tombe à 55 p. cent dans les cas où la femme et son médecin conviennent de l'avortement, 49 p. cent si c'est dans un délai de trois mois après la conception, 39 p. cent si le revenu de la famille en question est très bas et qu'elle n'a pas les moyens d'élever d'autres enfants, et 31 p. cent si c'est dans un délai de cinq mois après la conception. Chantal Daigle s'est fait avorter alors qu'elle était enceinte de 22 semaines.

De gros rats aveugles, des chats sourds, à Tchernobyl

Agence France-Press
ERICE, Sicile

Des rats géants aveugles, des chats sourds, des sapsins « mutants » sont apparus autour de Tchernobyl, après l'accident survenu dans la centrale nucléaire, a indiqué le Pr Leonid Bolchov, membre de l'Académie des sciences de l'URSS, au séminaire international d'Eric sur l'environnement.

Les rats, a-t-il précisé, ont mis au monde des rats très grands, de dimensions inhabituelles, et aveugles. Les chattes, des petits qui n'entendent pas.

Quant à la végétation, le Pr Bolchov a illustré les mutations génétiques dans un documentaire. Les sapsins y ont pris une allure insolite: les branches ont les caractéristiques de pins et, au lieu de tomber vers le bas, se dressent droit vers le ciel.

LES MÉDICAMENTS, FAUT PAS EN ABUSER!



Les BPC de St-Basile: le gouvernement accusé de se défilier

CONRAD BERNIER

La Fédération québécoise de la faune considère le refus du Conseil du Trésor de débloquer les crédits nécessaires pour poursuivre l'étude de la contamination des petits animaux sauvages, à la suite de l'incendie de l'entrepôt de BPC de Saint-Basile Le Grand, comme « un geste irresponsable et un manque de volonté du gou-

vernement de faire toute la lumière à propos de cet incident écologique ».

Dans un message envoyé, hier, à M. Daniel Johnson, président du Conseil du Trésor, M. André Pelletier, président de la FQF, et le biologiste Daniel Vanier, rappellent que la Fédération, lors de l'accident de Saint-Basile-le-Grand, l'été dernier, avait demandé au gouvernement de procéder à un examen attentif du ni-

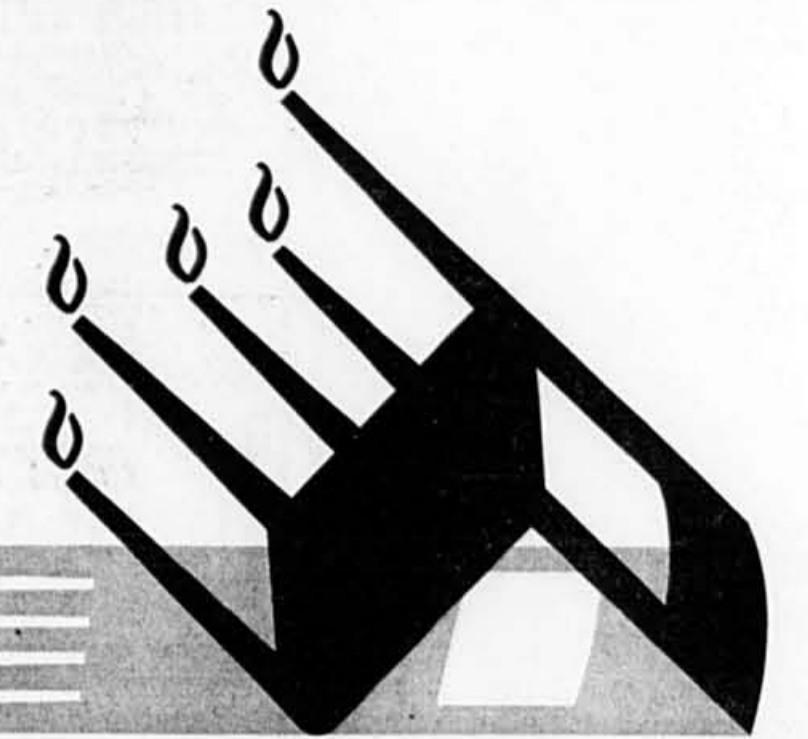
veau de contamination de la chair des espèces fauniques et de leurs habitats dans le périmètre de la région sinistrée.

« Les premiers résultats préliminaires de l'étude du Service canadien de la faune et du ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ), soulignent-ils dans leur message au ministre Johnson, montrent des niveaux étonnants de contamination chez les petits animaux sauvages. « De

mentaire ». La FQF exige que le Conseil du Trésor accorde les crédits nécessaires afin que le MENVIQ et le Service canadien de la faune puissent compléter l'étude de la contamination de la petite faune. « Si votre gouvernement a su trouver \$10 millions pour faire prendre l'air aux BPC de Saint-Basile-le-Grand, vous trouverez sûrement quelques dizaines de milliers de dollars pour compléter l'étude en cours ».

SOLDES ANNIVERSAIRE

20%
À
50%
DE RABAIS



SERVICE D'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR SANS FRAIS

MOBILIER ACTUEL 5
550, RUE SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL ☎ 288-4833

Une botte qui n'en est pas une!



C'est la chaussure 'mutil' pour l'automne. Elle donne du chic aux jupes à la cheville. De l'originalité aux styles courts et de l'élégance aux pantalons. Notre botte Beatle repensée - celle que l'on a remarquée sur quelques-unes des estrades les plus admirées de la saison - fera beaucoup

de chemin. Dans toutes les couleurs 'in' de l'automne: noir, mousse, raisin et terra-cotta. Garnie de passepoil en cuir assorti, un détail raffiné. C'est l'accessoire idéal pour compléter les plus beaux styles de la nouvelle saison, ou mettre au goût du jour vos toilettes actuelles. Et on ne la trouve que chez Holt.

La botte Beatle
Seulement 98\$...

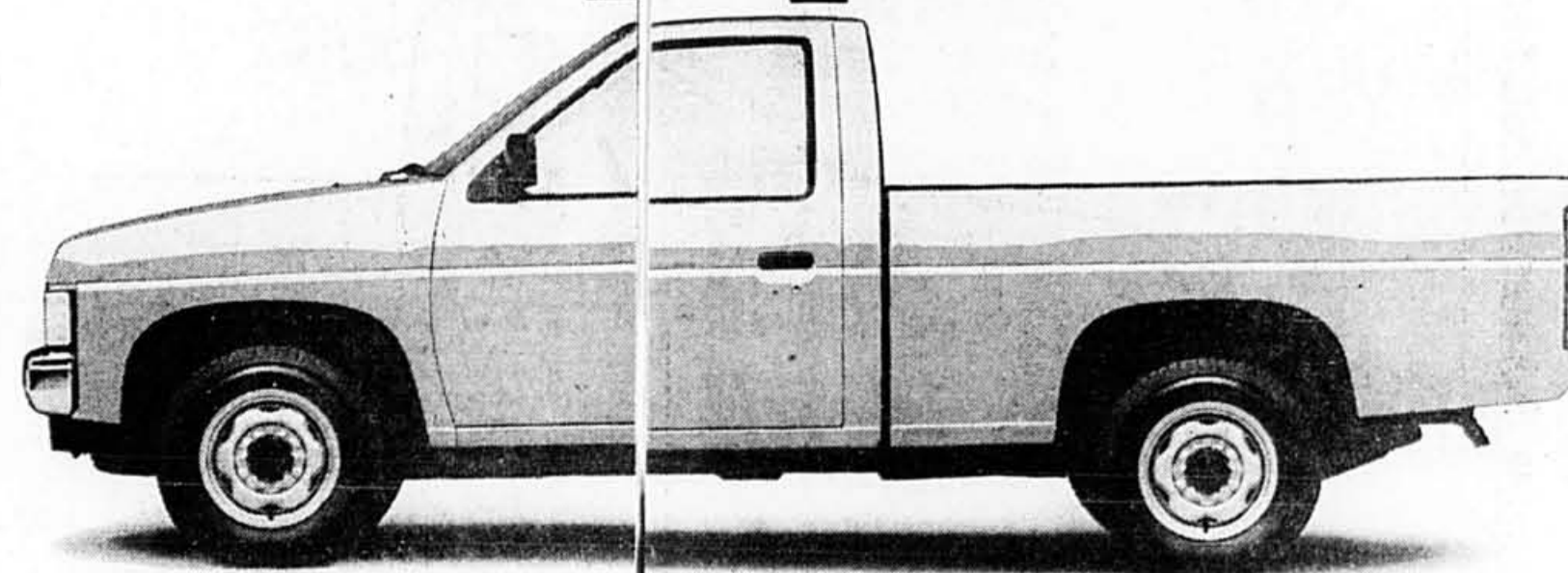
Et seulement chez Holt Renfrew.

Sherbrooke et de la Montagne, 842-3111 • Rockland, 738-3500 • Fairview, Pointe-Clair, 694-6310
Tous les magasins ouverts du lundi au mercredi jusqu'à 18 h, les jeudi et vendredi jusqu'à 22 h et le samedi jusqu'à 17 h

Un camion-caisse Costaud.

Solide. Puissant. Avec caisses standard. Pour 159 \$* par mois seulement. Mais pour un temps limité seulement. Alors dépêchez-vous! Parce qu'une offre comme celle-là et un camion comme celui-là... ça part vite!

Pour 159 \$ par mois, pas étonnant que notre caisse soit populaire.



*Prix calculé sur une période de location de 48 mois, avec une limite de kilométrage de 96 000 km. et avec un versement initial de 2 000 \$ suite à l'approbation de crédit. Livraison et transport inclus. Taxe et assurance en sus. Cette offre se termine le 30 septembre 89. Voyez votre concessionnaire Nissan pour tous les détails.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Seulement chez votre concessionnaire Nissan.

NISSAN
génial...et humain™

SUPER VENTE DE PELLISSES

VISON
PRIX REGULIER
\$1500.00
MAINTENANT:

\$999.99

OPOSSUM
PRIX REGULIER
\$1100.00
MAINTENANT:

\$799.99

AVEC CHAQUE PELLISSE EPARGNEZ 25% DE RABAIS SUR LES BOTTES DE VOTRE CHOIX

Pollack pour elle

LES GALERIES D'ANJOU PLACE VERTU CARREFOUR LAVAL

Je pense
donc je lis

La Presse

SI VOUS EN AVEZ ASSEZ...

d'être considéré comme un être anti-social et d'être traité de façon injuste alors que vous fumez en toute courtoisie, dans le respect des autres, joignez-vous sans tarder à la Société pour la liberté des fumeurs (SLF). Ouverte aussi aux non-fumeurs, la SLF est le porte-parole des défenseurs de la liberté de choix à l'égard du tabac.



Société pour la liberté des fumeurs (SLF)
8615 boul. St-Laurent, bur. 300, Montréal, Québec H2P 2M9
Tél.: (514) 384-8860 sans frais, 1-800-361-4797

Le but de la SLF

Le but de la Société pour la liberté des fumeurs (SLF) n'est pas d'inciter les gens à fumer. Il n'est pas non plus de les en dissuader. La SLF a uniquement pour objectif de protéger la liberté responsable de fumer, c'est-à-dire la liberté de fumer dans le respect des autres. Bref, à l'égard du tabac, la Société pour la liberté des fumeurs (SLF) veut défendre la liberté de choix et rien d'autre.

COUPON-REPOSE

J'adhère à la SOCIÉTÉ POUR LA LIBERTÉ DES FUMEURS et je souscris à ses objectifs. Ci-joint mon chèque d'inscription de:

- 2.00\$ Adhèrent (carte d'adhérent, macaron et bulletin d'information)
- 5.00\$ Adhèrent de soutien (carte d'adhérent, macaron et bulletin d'information)
- 20.00\$ et plus Adhèrent-donateur (carte d'adhérent, macaron et bulletin d'information)

Je suis : Fumeur Non-fumeur
Langue de communication préférée : Français Anglais

Nom: _____ app. _____
M. _____

Adresse: _____

Ville: _____ Prov: _____ Code Postal: _____

Tel. résidence: _____ Tel. travail: _____

Veuillez expédier le tout à l'adresse ci-dessus LP

Action environnement Laval n'a pas chômé

1 400 plaintes des citoyens et 2 214 avertissements pour arrosage illégal des pelouses

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Action environnement de Laval n'a pas chômé ces derniers mois, ses 30 membres s'étant déplacés 1 400 fois pour répondre à autant de plaintes. Par ailleurs, les étudiants qui surveillaient

l'arrosage des pelouses ont distribué 2 214 avertissements.

Ce bilan a été dressé hier par le directeur du Service de l'environnement de Laval, M. André Perreault. Précisant que la politique d'environnement de la municipalité n'était pas du tout relâchée à la campagne électorale municipale, le maire Gilles Vaillancourt a

souligné les efforts fournis en ressources humaines et financières.

« Pour l'administration, ajoute le maire de Laval, l'environnement est très important. Nous planifions pour avoir à soigner le moins de blessures, pour laisser à nos enfants une ville saine. Nos jeunes sont déjà conscients et je ne peux m'empêcher de dire qu'ils ont l'environnement à cœur. »

Les principales interventions des membres d'Action environnement visent les déchets domestiques et les terrains malpropres. À 452 reprises, ils ont été obligés d'intervenir à la demande de citoyens se plaignant que leurs voisins sortent leurs déchets trop tôt ou que le camion a omis de ramasser les ordures. Par contre, il y a eu 374 plaintes pour des terrains malpropres.

Les filtres des piscines (149 appels), les vibrations dans les carrières (95) et la poussière (19) provenant des chantiers de construction, des remblais (69) en bordure des rivières des Prairies et des Mille-Îles, ainsi que les débordements de fosses septiques (25) figurent parmi les plaintes les plus courantes. De plus, 140 familles ont demandé aux fonctionnaires d'intervenir afin d'améliorer la qualité de l'eau potable dans leur résidence.

Les garages

Les membres d'Action environnement ont par ailleurs visité 15 p. cent des garages situés sur le territoire lavallois pour s'assurer qu'il n'y a pas de déversement d'huile dans les réseaux d'égouts. Des études d'impact sont par ailleurs en cours, dont deux con-

cernant l'implantation de projets domiciliaires le long du prolongement de l'autoroute 19 (Papi-neau) et deux autres en bordure de voies ferrées.

Pour ce qui est de l'arrosage des pelouses, les étudiants chargés de la surveillance cesseront leur travail dans quelques jours. Dans les prochains mois, ils ont émis à des citoyens qui récidivaient 19 contraventions.

« Notre présence sur le terrain nous a confirmés les attentes de la population en matière de qualité de l'environnement. Lorsque des situations dérangent leur qualité de vie, ils veulent des réponses claires et des interventions rapides », a souligné M. Perreault.

Le PL s'engage à protéger les rives de l'île Jésus

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Pendant que le maire Gilles Vaillancourt vante les mérites de son administration en matière d'environnement, l'un de ses adversaires, Pierrette Roussin, affirme que Laval « est une île blessée, étouffée et démembrée par une urbanisation anarchique ».

La candidate à la mairie et chef du Parti lavallois (PL) considère que l'administration de la deuxième ville de Québec fait fausse route. C'est pour cette raison qu'elle a présenté, hier, la politique de son parti sur l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Selon le PL, Laval doit utiliser pleinement ses pouvoirs d'intervention de ville et de municipalité régionale de comté (MRC) pour aller au-delà des normes gouvernementales en matière d'aménagement du territoire et d'environnement.

« Nous avons la chance, souligne Mme Roussin, de vivre sur une grande île encore très verte. Pourtant, il s'est développé à Laval des horreurs : quatre carrières, des autoroutes mal aménagées, des résidences autour des forêts et des pylônes supportant des lignes à haute tension. Les carrières n'ont plus de place chez nous, dès notre arrivée à l'hôtel de ville on commencera les négociations pour la fermeture de la carrière Demix. »

Cette carrière, située près des boulevards Saint-Martin et des Laurentides, a souvent causé de graves problèmes aux citoyens du secteur.

« Il est urgent, poursuit Mme Roussin, de protéger nos rives qui sont dénaturées. Un gouvernement municipal du PL réservera un corridor de 1 000 pieds autour de l'île et décrètera un moratoire de 12 mois sur tout projet résidentiel de moyenne et haute densité le long des rives, mais permettra la construction de résidences unifamiliales. »

Le Parti lavallois, qui compte deux représentants au conseil municipal, veut aussi que l'affichage commercial soit repensé en collaboration avec les commerçants et les gens d'affaires.

« C'est épouvantable de voir les affiches. Vous n'avez qu'à regarder à l'angle des boulevards des Laurentides et Cartier, nous avons l'impression d'être à Las Vegas. Il faut refaire le visage des artères commerciales de la ville en modifiant l'affichage », a ajouté Mme Roussin.

Le PL va aussi apporter une attention spéciale à l'agriculture en mettant sur pied des parcs agricoles afin de regrouper dans un même secteur tous les producteurs.

Le PL a fait imprimer un document, intitulé « Pour défendre l'environnement », qui sera envoyé aux personnes qui oeuvrent directement dans les milieux proches de l'environnement à Laval.

Varennes: le chef de police devient simple policier

■ Le directeur-adjoint du service de police de Varennes, M. André Gagnon, de même que l'agent Jean-Guy Tremblay, ont été destitués de leurs fonctions. Quant au directeur du service, M. Jean Turbide, il a été rétrogradé aux fonctions d'un simple policier de première classe.

Deux autres policiers, MM. Pierre Champagne et Serge Côté, ont été frappés d'une suspension sans traitement de deux jours, avec une note à leur dossier disciplinaire.

Ces décisions ont été adoptées par les élus, au cours d'une séance spéciale du conseil municipal. Par ce geste, l'administration a suivi intégralement les recommandations formulées par la Commission de police du Québec. Cette dernière était intervenue à la demande du conseil municipal. L'enquête était reliée à une série d'irrégularités commises par les policiers entre les années 1982 et 1988.

GAGNEZ VOTRE THERMOPOMPE Carrier

POURQUOI ACHETER AILLEURS QUAND VOUS POUVEZ GAGNER LE SYSTEME QUE VOUS ACHETEREZ CHEZ NOUS!

Le tirage aura lieu le 30 octobre 1989 au 2350 Manilla, suite 300 (jusqu'à un maximum de \$5000)

APPELEZ MAINTENANT POUR PLUS DE DÉTAILS

ECONO-TECH IND. L.TÉE

TÉL.: 733-1414

N'OUBLIEZ PAS, SI VOUS N'ACHETEZ PAS CHEZ NOUS VOUS NE GAGNEZ PAS.

SPECIAL Thermopompe 2 tonnes modèle "add-on" ON 3995\$

La Factorerie de Tapis

30 MILLIONS DE DOLLARS

SOLDE D'INVENTAIRE

CARPETTES ET FINS DE ROULEAUX JUSQU'À 60% DE RABAIS

- Tapis de style berbère à boucles rasés**
Saxony d'entretien facile
Prix vedette : 22,99 \$ la v²
- Tapis à mèches et à boucles traité au Scotchgard™**
Prix vedette : 34,99 \$ la v²
- Tapis pelucheux classique 100% nylon**
Prix vedette : 36,99 \$ la v²
- Carpette de style contemporain "Heirloom" 3 pi 3 po x 5 pi 11 po**
Prix vedette : 129,99 \$ chacune

DERNIERS JOURS LE SOLDE PREND FIN LE 30 AOÛT

60% DE RABAIS

TAPIS RÉSISTACHE CERTIFIÉ PAR DU PONT

- "SIGNATURE" PRIX VEDETTE : 18,99 \$ la v²**
- 14,99 \$ la v²**
- "Ovation" Tapis pelucheux 100% nylon**
Prix vedette : 15,99 \$ la v²
- "Misty Harbour" Tapis texturé Résistache***
Prix vedette : 24,99 \$ la v²
- "Hallmark" Tapis Saxony de nylon durable**
Prix vedette : 25,99 \$ la v²
- "Windswept" Tapis sculpté Résistache***
Prix vedette : 26,99 \$ la v²
- "Fifth Avenue Supreme" Un tapis Saxony au TRAITEMENT ANTI-TACHES de Scotchgard™**
Prix vedette : 34,99 \$ la v²
- PRIX SPÉCIAL : 12,99 \$ la v²**
- PRIX SPÉCIAL : 16,99 \$ la v²**
- PRIX SPÉCIAL : 18,99 \$ la v²**
- PRIX SPÉCIAL : 19,99 \$ la v²**
- PRIX SPÉCIAL : 24,99 \$ la v²**

SANS INTÉRÊTS NI VERSEMENTS AVANT FÉVRIER! **

Les prix spéciaux sont en vigueur jusqu'au 30 août 1989. Quantités limitées. Les articles en liquidation ne sont pas offerts dans tous les magasins. *Marque de certification de E.I. du Pont de Nemours and Company. **Pas de versements mensuels, pas d'intérêts. Le solde n'est dû que le 1^{er} février 1990, sur approbation de crédit. Paiement initial minimum de 33%, achat minimum de 500 \$.

Vous satisfaire c'est c'qu'on sait faire le mieux

MAGASINEZ À DOMICILE SANS OBLIGATION DE VOTRE PART. TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR UNE ÉVALUATION GRATUITE. HEURES DES MAGASINS: du lundi au mercredi de 9 h à 18 h; le jeudi et le vendredi de 9 h à 21 h; le samedi de 9 h à 17 h.

Factorerie de Tapis
Revêtements Mode

POINTE-CLAIRE 6361, route transcanadienne (près du Maxi, boul. St-Jean) 694-0872
BROSSARD 7205, boul. Taschereau Ouest 656-8440
ST-LÉONARD 6878, Jean-Talon Est 259-2571
ST-LAURENT 3450, Côte-Vertu 332-2851
LONGUEUIL 3630, chemin Chambly 442-9394
LAVAL 2155, boul. Curé-Labelle 687-2860
LAVAL 1710, boul. des Laurentides 668-1140
VILLE LaSALLE 7800, boul. Newman 367-3141



PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Des membres de Greenpeace déguisés en «animaux menacés».

Greenpeace dénonce des entreprises qui polluent le Saint-Laurent

JOYCE NAPIER

Des membres québécois de Greenpeace et des représentants de la nation Mohawk ont orchestré, hier, en face du consulat américain, une manifestation symbolique pour protester contre des entreprises de l'Etat de New York qui déversent leurs déchets toxiques dans le fleuve Saint-Laurent.

Les membres du groupe écologiste sont arrivés les premiers au rendez-vous à bord de l'autobus de Greenpeace, les visages dissimulés derrière des masques de tortues, poissons, canards, mouettes, goélands, castors, soit les animaux menacés par la contamination des eaux du fleuve Saint-Laurent et du lac Saint-François.

Devant l'entrée principale du Complexe Desjardins, rue Sainte-Catherine ouest, ils ont effectué des danses de la mort pour montrer les effets désastreux de la pollution. Après avoir attendu en vain les représentants des Mohawks, les manifestants, accompagnés d'un grand nombre de journalistes, photographes et cameramen, se sont rendus à la porte du consulat américain où des gardiens de sécurité leur ont demandé de quitter les lieux. Au consulat, on a précisé qu'on avait consenti à rencontrer les représentants des Mohawks seulement.

Et, plus tard, des représentants de la réserve Akwesasne de Saint-Régis sont arrivés avec des échantillons d'eau contaminée de leur région.

Alain Rajotte, porte-parole de Greenpeace, a accusé les alumineries Alcoa et Reynolds, ainsi que la fonderie de la General Motors de Massena de contaminer les eaux du lac Saint-François et du fleuve Saint-Laurent, principales sources d'eau potable de la réserve située à la fois dans l'Etat de New York, au Québec et en Ontario. D'après Greenpeace plusieurs centaines de livres de BPC ont été déversés dans ces cours d'eau. Le groupe écologiste a noté également que ces industries déversent leurs produits toxiques depuis près de 30 ans et qu'il est temps de sensibiliser la population et d'exercer des pressions sur les autorités gouvernementales de New York, de l'Ontario et du Québec.

Les échantillons apportés par les représentants des Mohawks viennent du Saint-Laurent à l'endroit où la société Reynolds déverse ses déchets.

Au téléphone, Jim Ransom, responsable du programme écologique de la réserve mohawk, a expliqué que ces polluants forcent les habitants de la réserve à modifier leur mode de vie. Le poisson et le petit gibier étant contaminés, les résidents du territoire ont perdu une de leur principale source de protéines. De plus, l'eau de la région étant contaminée, c'est la General Motors, un des principaux pollueurs, qui leur fournit de l'eau embouteillée.

«Le bien-être des Mohawks est menacé tous les jours», a-t-il dit.

M. Ransom a expliqué que l'Etat de New York tente d'empêcher, devant les tribunaux, ces industries de déverser leurs déchets dans les cours d'eau. Les Mohawks ont demandé à la Cour de leur accorder le droit de faire valoir leur position pendant l'audition de cette cause.

D'autre part, M. Rajotte a dit que dans les prochaines semaines, Greenpeace, de concert avec les Mohawks, organisera une série de rencontres avec les représentants de 15 municipalités au-

La Cour du Québec donne raison à Montréal contre la Commission d'accès à l'information

GILLES ST-JEAN

Trois juges de la Cour du Québec ont donné raison ces jours derniers à la Ville de Montréal, qui en appelait d'une décision de la Commission d'accès à l'information lui ordonnant de remettre quelque 2700 documents à un reporter du quotidien anglophone *The Gazette*.

Dans un jugement d'une quinzaine de pages avec lequel sont d'accord ses collègues Guy Boissonneault et Pierre Verdy, le juge Roland Bourret estime que la commission a erré en droit en jugeant recevables des demandes

d'accès à des dossiers, et non à des documents, et en rejetant la prétention contraire de la ville.

Le journaliste Robert Winters avait demandé 19 dossiers, entre novembre 1984 et janvier 1985, dossiers comportant 2700 documents disséminés dans divers services municipaux. Ces dossiers portaient sur différents projets immobiliers, dont les installations olympiques, l'inspection sanitaire des restaurants, le niveau d'émissions polluantes de l'incinérateur Des Carrières et l'exposition Ramsés II.

Entre autres motifs, le juge Bourret écrit que «le législateur n'envisageait pas des demandes

d'accès aussi colossales quand il a édicté l'article neuf de la loi. Comment l'organisme pourrait-il dans le délai de 20 jours prescrite par l'article 47 donner suite à une

demande d'accès à un dossier contenant plus de 1000 documents et vérifier dans ce délai les restrictions au droit d'accès de certains de ces documents?»

COURS D'IMPÔT

PROGRAMME — Pendant ce cours de 13 semaines, les participants étudieront toutes les phases de la préparation d'une déclaration d'impôt y compris les lois fiscales courantes, la théorie et l'application. Des cours d'impôt de base sont disponibles. Les gradués recevront une attestation d'aptitudes de H&R Block.

H&R BLOCK CONNAÎT L'IMPÔT ET SAIT COMMENT l'enseigner. Nos instructeurs, des experts en impôt qui ont reçu une formation spéciale, feront de chaque session une expérience à la fois intéressante et stimulante avec des discussions, des textes de référence et des instructions en utilisant des formules et des annexes prescrites.

LES COURS COMMENCENT BIEN TÔT — L'inscription est ouverte et les cours qui commencent le 13 septembre

offrent un choix de classes le matin, l'après-midi et le soir. N'IMPORTE QUI PEUT S'INSCRIRE. CEUX QUI S'INSCRIVENT n'ont besoin que du désir d'apprendre.

LES FRAIS DE SCOLARITÉ SONT MODÊTES et couvrent le cours complet, y compris les manuels, le matériel, les fournitures, les guides de référence, et l'inscription. Il n'y a pas de frais supplémentaires. Un plan de paiement par acomptes est disponible si désiré.

DES DÉTAILS COMPLETS PEUVENT ÊTRE OBTENUS EN CONTACTANT le bureau de H&R Block par téléphone. Renseignez-vous sur les emplacements des classes, les dates du commencement des cours, l'inscription, etc. Faites vite, car la place est limitée. En vous inscrivant de bonne heure, votre place est assurée.

Pour renseignements supplémentaires appelez maintenant **747-6732**

H&R BLOCK

Qui pourrait vous offrir un meilleur cours d'impôt?

8,9%

Le financement intelligent

C'est simple. Le taux de crédit de Nissan de 8,9%* s'applique à toutes les Pulsar, tous les camions Costaud, toutes les Micra, Sentra, Stanza!

Et en plus de profiter d'un taux de crédit intelligent, vous pouvez même emprunter le montant total de votre achat!

Voilà une offre qu'on ne peut laisser passer.

Mais dépêchez-vous, elle se termine le 31 août 1989. Alors passez vite chez votre concessionnaire Nissan. Le génie des affaires... c'est vous qui l'aurez!

*Taux de crédit de 8,9% pour une période de 12 à 24 mois. Taux de crédit de 9,9% pour une période de 25 à 36 mois. Taux de crédit de 10,9% pour une période de 37 à 48 mois. Les taux de crédit Nissan s'appliquent aux voitures neuves Micra, Sentra, Stanza, Pulsar et aux camions Costaud neufs. Par exemple, pour un crédit de 10 000 \$ durant une période de 48 mois, à 10,9% approx., les mensualités seront de 257,97 \$. Le coût de l'emprunt est de 2 382,55 \$. Offre en vigueur pour un temps limité. Crédit sujet à approbation. Pour plus de détails, voir votre concessionnaire Nissan.

NISSAN

génial...et humain

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

Le PLC fait circuler une pétition contre la nouvelle taxe de vente fédérale

MARIE TISON
de la Presse Canadienne
OTTAWA

Les libéraux ont entrepris de faire circuler une pétition pour réclamer le rejet de la nouvelle taxe de vente fédérale sur les produits et services (TPS).

«Nous voulons prouver que les Canadiens ne veulent pas de cette taxe, a déclaré en conférence de presse hier le critique libéral en matière de finances, Douglas Young. Il faut leur permettre de faire entendre leurs voix.»

Il a dit croire que, grâce à la pression des citoyens, la nouvelle

taxe de vente ne verra pas le jour le 1er janvier 1991 comme prévu.

Les libéraux s'objectent au projet de taxe de vente de neuf p. cent présenté par le ministre des Finances, Michael Wilson. Ils admettent cependant qu'il est nécessaire de remplacer la vieille taxe de vente sur les produits manufacturés de 13,5 p. cent, qui désavantage les industries canadiennes.

M. Young a reconnu qu'il n'était pas suffisant de rejeter la nouvelle taxe de vente, mais qu'il fallait également proposer des solutions de rechange.

«Nous devons écouter ce que les Canadiens proposent», a-t-il déclaré.

Les libéraux entendent mettre sur pied un groupe de travail qui verra justement à recueillir les suggestions de la population sur ce que devrait être l'alternative à la taxe de vente du ministre Wilson.

«l'espère que nous recueillerons plusieurs propositions», a-t-il déclaré.

M. Young s'est élevé contre la réaction du ministre des Finances à la résolution unanime des premiers ministres provinciaux à l'encontre du projet de taxe de vente fédérale.

M. Wilson a simplement déclaré que son projet irait de l'avant. Hier, il a affirmé qu'il serait diffi-

cile de modifier même quelque peu la taxe de vente telle que proposée parce que tous ses éléments forment un tout indissociable.

M. Young a dénoncé cette attitude et a soutenu que le gouvernement fédéral devait reprendre les négociations avec les provinces. Dans un système fédéral, il faut avoir l'accord des provinces, a-t-il affirmé.

Il a ajouté que le gouvernement fédéral devait également se mettre à l'écoute de la population afin d'élaborer une taxe que les Canadiens jugent raisonnable et équitable.

Les pétitions seront déposées au Parlement, a assuré le chef adjoint de l'opposition, Herb Gray.

La prochaine hausse des tarifs sera illégale, disent les postiers

Presse Canadienne
HALIFAX

Le Syndicat des postiers du Canada a affirmé hier devant un comité fédéral qu'une hausse des tarifs postaux l'an prochain sera non seulement superflue, mais illégale.

Le syndicat a soumis son opinion au Comité de réexamen du service postal qui tenait la première d'une série de 11 audiences publiques qui le mèneront aux quatre coins du pays.

Ces audiences ont pour but d'évaluer une demande de Poste Canada d'accroître ses tarifs et de dérégler certains services l'an prochain. Une hausse d'un cent fera passer le coût d'expédition d'une lettre par courrier de première classe à 39 cents.

Le vice-président du syndicat, M. Darrell Tingley, a souligné que la Loi sur la Société canadienne des postes prévoyait des hausses de tarifs uniquement pour permettre à la société de rencontrer ses coûts d'opération, nullement pour réaliser des bénéfices.

Première leçon d'économie à la suédoise

39\$
KENTHA.
Chaise à piétement en métal laqué résine d'époxy. Siège et dossier en plastique. Hauteur réglable. Larg. 54 cm. Choix de rouge ou blanc.

7.50\$
TERTIAL.
Lampe de travail. Métal laqué beige. 7,50 \$, ord. 9,50 \$. 1044 unités disponibles. Limite de 2 par client, jusqu'à épuisement de la marchandise.

69\$
ERIK.
Bureau avec caisson. Aggloméré revêtu décor. 118 cm x 58 cm.



L'AFFAIRE EST DANS L'SAC!
Le transport des livres scolaires sera un jeu d'enfant avec ce super sac unique à IKEA. Gratuit, sur présentation du bon inclus dans votre catalogue IKEA et avec tout achat de 25 \$ ou plus, jusqu'à épuisement de la marchandise.



IKEA®

Le bon sens à la suédoise

9191, boul. Cavendish, (Sortie Cavendish de l'autoroute Transcanadienne, direction sud) Ville Saint-Laurent. Tél.: 738-2167.
HEURES D'OUVERTURE: lun. à mer. 11h à 18h, jeu. et ven. 11h à 21h, sam. 9h à 17h.

Comparutions dans deux affaires de meurtre

■ Oliva Ethier, 48 ans, résidant de l'est de Montréal, a comparu hier devant le juge Guy Fortier de la Cour du Québec, sous une accusation de meurtre au deuxième degré en relation avec la mort de son amie dont le corps a été trouvé dans la nuit de mardi à l'arrière d'une brasserie du quartier.

L'accusé, qui semblait confus lorsqu'il a été amené dans le box des accusés, n'avait pas d'avocat. Me Lise Côté, de l'aide juridique, a accepté de le défendre. Il devra revenir en cour jeudi prochain pour fixer la date de son enquête préliminaire.

Ethier aurait étranglé son amie, Ginette Strasbourg, âgée de 39 ans, dans la soirée de lundi. Ils se seraient disputés. Par la suite, l'accusé, employé d'une société de pompes funebres, aurait déposé le corps dans la cour arrière de la brasserie près de chez lui.

Plus tard dans la soirée, un homme a communiqué anonymement avec le poste de police du quartier pour signaler la présence d'un cadavre à cet endroit, mais les policiers n'ont rien trouvé. Le corps n'a été trouvé que vers 1 h 30, au fond de la cour. Ethier était sur les lieux et les policiers l'ont arrêté.

Par ailleurs, un autre homme a comparu hier devant le juge Fortier, aussi sous une accusation de meurtre au deuxième degré. Il s'agit d'Andrea Petrucci, âgé de 20 ans. L'accusation a été portée relativement à la mort de son père, Evandro Petrucci, 56 ans.

Petrucci devra aussi revenir devant le tribunal jeudi prochain.

L'incident remonte au 4 juillet. M. Petrucci exploitait un commerce dans le quartier Rivière-des-Prairies. Son corps a été trouvé sous une roulotte de son entrepôt de barils, l'après-midi du 4 juillet. Il avait été touché de trois coups de feu. Le fils se disait le dernier à avoir vu son père à sa place d'affaires, vers 17 h le 3 juillet.

Saisie de cuivre volé d'une valeur de \$600 000

■ La section antigang de la police de la CUM a saisi du cuivre volé d'une valeur d'environ \$600 000 au cours de la nuit d'hier, à Saint-Liboire et à Saint-Hyacinthe.

Des enquêteurs du groupe «Cargo», spécialistes des vols de marchandises en grosses quantités, ont procédé à l'arrestation de quatre suspects, qui transportaient le cuivre à bord d'un camion-remorque.

Les policiers ont aussi trouvé une autre remorque chargée de cuivre volé. Les quatre suspects, connus de la police, seront accusés de vol et de recel.

NOS PLUS GRANDS SOLDES DE JEANS

et bons achats habituels

AVEC LE LEVI'S 501 POUR HOMMES CHEZ SEARS, LE SIÈGE SOCIAL DE LEVI'S®

SEULEMENT **29⁹⁹**

Chacun

Quel bas prix! Au choix, modèles lavés 3 fois à la pierre en noir ou gris. Tailles 28-38 à entrejambe 32 ou 34"; tailles 29-36 à entrejambe 36". Profitez-en! Boutique Nouvelle Dimension

RABAIS 1/3*

JEANS LEVI'S® POUR ENFANTS ET DE MARQUES CONNUES POUR FEMMES

Série 9000 pour filles; Levi's® pour garçons en coupe normale ou étudiant. Modèles pour femmes y compris Levi's®, Pulse et Nevada du rayon 19^e Avenue®.

* Sur articles à prix ordinaires, sauf marchandise déjà en solde.

AVEC TOUT ACHAT D'UN JEAN AU RAYON 19^e AVENUE, ÉCONOMISEZ 15% SUR UNE SÉLECTION DE HAUTS 19^e AVENUE.**

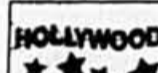
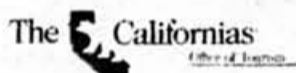
** Jusqu'au 26 août, sur articles à prix ord. sauf marchandise déjà en solde.

GAGNEZ

UN VOYAGE DE RÊVE EN CALIFORNIE ET CHOISISSEZ LA DESTINATION. LE CONCOURS PREND FIN LE 2 SEPTEMBRE 1989.

Bulletins de participation et détails à votre magasin Sears. * D'après une liste de destinations spécifiques.

Prix en vigueur jusqu'au 2 septembre 1989, sauf indications contraires, dans la limite des stocks disponibles.



vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN
Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Ville St-Laurent, la Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean, Carrefour Richelieu, 349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac, Les Promenades Deux-Montagnes, 491-5000. Copyright Canada, 1989, Sears Canada Inc.

Forcez la main à votre concessionnaire.

IL EST PRESSÉ. IL A UN SURPLUS DE STOCK. IL EST PRÊT À MARCHANDER.

Obtenez à bon marché, pour une période de temps limitée, un excellent choix des deux voitures les plus vendues au Canada. Profitez, jusqu'au 31 août 1989, d'un rabais de 750\$ ou d'une boîte automatique sans supplément ou encore d'un climatiseur sans frais.*



SYMBOLE D'EXCELLENCE **Ça, c'est GM aujourd'hui**

*Climatiseur installé à l'usine sans frais (ou un rabais équivalent au P.D.S.F. lorsque standard) ou boîte automatique sans supplément ou rabais de 750\$ offert par GM sur le P.S.D.F. L'offre s'applique aux modèles Pontiac Sunbird et Chevrolet Cavalier neufs 1989 spécialement équipés. Toutes taxes applicables en sus, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport applicables. Offre valable pour les achats au détail seulement. Cette offre est en vigueur jusqu'au 31 août 1989. Voir un concessionnaire participant pour tous les détails.



Gorbatchev récolte les louanges et Mozowiecki mesure les défis

d'après AFP, UPI et AP
VARSOVIE

■ C'est le président Mikhail Gorbatchev, de l'URSS, qui s'attirait hier les louanges et du président américain George Bush et du chef du camp non communiste polonais, Lech Walesa, à propos de la Pologne, alors que Tadeusz Mozowiecki, qui doit être investi aujourd'hui par le Parlement comme premier ministre de Pologne, se préparait à affronter les manœuvres des communistes dans l'appareil d'Etat et dans l'armée.

Réagissant à l'annonce de la conversation téléphonique mardi entre Gorbatchev et le premier secrétaire du Parti communiste polonais (POUP), Mieczyslaw Rakowski, au cours de laquelle le chef du Kremlin leur a renouvelé sa confiance tout en les appelant à collaborer avec *Solidarité* au gouvernement, Lech Walesa a exprimé, hier à Gdansk, le souhait de rencontrer le no 1 soviétique, dont il s'est déclaré un fervent « admirateur » et qu'il a qualifié de « grand jongleur ».

À Kennebunkport, dans le Maine, George Bush jugeait entre-temps « très positive » la demande de Gorbatchev aux communistes polonais de participer au gouvernement de coalition dirigé par *Solidarité*. Bush a estimé toutefois que la route vers plus de démocratie en Pologne « ne sera pas facile ».

S'adressant à Varsovie au club



Tadeusz Mozowiecki

parlementaire de *Solidarité*. Tadeusz Mazowiecki, l'intellectuel catholique de 62 ans appelé à diriger le premier gouvernement non communiste de l'après-guerre en Europe de l'Est, mesurait les pièges qui l'attendent et affirmait qu'il sera « un bon ou un mauvais premier ministre », mais qu'il « ne permettra à personne » de faire de lui « un premier ministre fantôme ».

Il a confirmé qu'il comptait engager très rapidement des négociations avec le POUP, mais qu'il entendait s'imposer comme le véritable patron de l'exécutif et

qu'il ne se laisserait pas dominer par les communistes.

« Si, en conséquence des conversations avec les dirigeants communistes, il apparaît que mon rôle de premier ministre est susceptible de n'exister que sur le papier, je ne pourrai pas l'accepter », a-t-il averti, laissant entendre qu'il ne céderait pas aux dik-tats éventuels du POUP quant à la composition de son cabinet.

Ces discussions, a-t-il précisé, pourront commencer dès que sa nomination par le président Wojciech Jaruzelski au poste de premier ministre aura été avalisée par le Parlement au cours d'un vote à main levée. « J'examinerai tous les noms qui seront proposés par les partis de la coalition, mais c'est moi qui prendrai la décision », a dit Mazowiecki.

Pressé de s'attaquer aux multiples dossiers brûlants qui l'attendent, Mazowiecki a déjà dressé les grandes priorités de sa future action gouvernementale: résoudre le problème de la dette, constituer un Etat de droit garantissant la démocratie et les libertés fondamentales, démanteler la nomenklatura, assurer le pluralisme de l'information sont parmi les mesures d'urgence évoquées par ce très proche collaborateur de Lech Walesa.

« J'ai conscience, a-t-il dit, de la gravité de la situation, et le plus difficile n'est pas de former le gouvernement mais de créer les conditions de son efficacité ».



PHOTOLASER REUTER

Des gaz pour Mgr Tutu

La police sud-africaine a utilisé hier des gaz lacrymogènes pour disperser des opposants, parmi lesquels Mgr Desmond Tutu, Nobel de la paix et archevêque anglican, qui sortaient d'une église du ghetto de Guguletu, au Cap, à l'issue d'un rassemblement dirigé contre l'apartheid. Sur la photo, Mgr Tutu et le professeur Jakes Gerwel, mouchoirs à la main, tentent d'échapper aux gaz. Le Congrès national africain (ANC, interdit) annonçait entre-temps une semaine d'action de masse avant les élections du 6 septembre, dont la majorité noire est exclue.

Les juges colombiens rentrent au travail

d'après AFP et UPI
BOGOTA

■ Les 4600 juges et magistrats colombiens, qui avaient présenté leur démission collective pour protester contre l'assassinat du magistrat Carlos Valencia, ont regagné leurs bureaux hier après-midi, tandis que les États-Unis offraient deux millions de dollars pour garantir leur sécurité.

Un document, présentant en dix points les revendications des magistrats, notamment sur des mesures de sécurité, a été transmis au pouvoir exécutif, a annoncé Antonio Suarez, président de l'organisation qui regroupe les juges et d'autres fonctionnaires du pouvoir judiciaire.

Hier la Colombie a demandé au gouvernement américain d'organiser une campagne contre la consommation de cocaïne et déclaré que seul un contrôle de la demande de drogue pouvait permettre de gagner la guerre contre les producteurs colombiens.

De son côté, depuis Kennebunkport (Maine), le président américain George Bush a confirmé que les États-Unis n'entendaient pas envoyer de troupes américaines en Colombie pour lutter contre les trafiquants de drogue.

Pendant ce temps les autorités colombiennes enquêtaient sur l'assassinat, vendredi dernier, du candidat favori à la présidence Luis Carlos Galan et interrogeaient 5 suspects. Presque toutes les 12000 personnes arrêtées pendant le week-end ont été relâchées mardi soir.

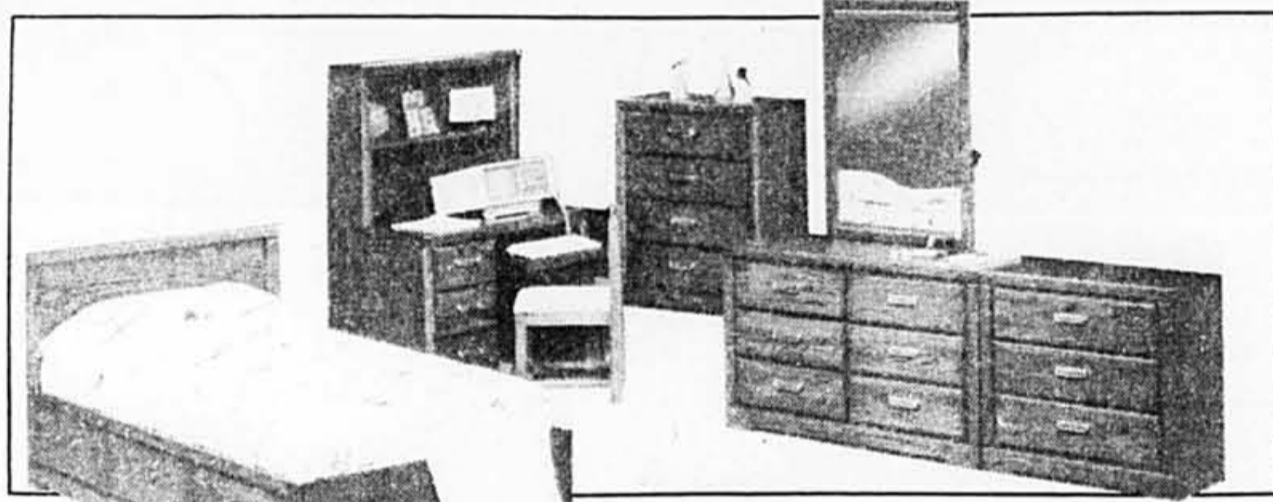
«INCROYABLE!» «SUPERBE» «UN CLASSIQUE!...»

C'EST CE QUE LES MONTRÉALAIS PENSENT DE L'ÉVÉNEMENT
STYLE ET TENDANCES DE PASCAL.

Voici l'une des nombreuses tendances en matière d'ameublement à découvrir cette semaine.



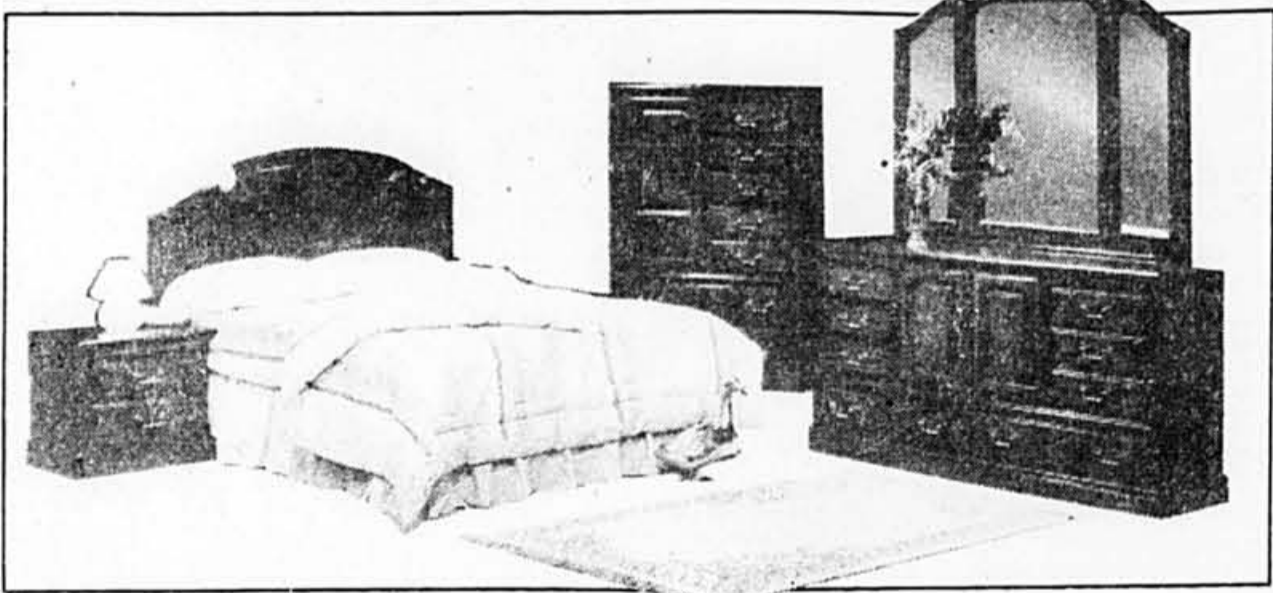
Qualité et style exceptionnels à prix abordables



«Monterey Oak»

— Devant chêne massif — Fini protecteur laque très résistant — Ferrures laiton et garnitures chêne — Tiroirs offrant un grand espace de rangement — Mobilier pouvant s'agencer parfaitement dans n'importe quelle pièce.

CHAMBRE POUR JEUNE



«Heritage Oak»

— Devant chêne massif — Fini protecteur laque très résistant — Ferrures fini laiton antique — Tiroirs à glissière métallique.

CHAMBRE DES MAÎTRES
TRADITIONNELLE

	Courant	Solde
Chiffonnier, 3 tiroirs	249 ⁹⁵	219 ⁵
Commode double	399 ⁹⁵	339 ⁵
Miroir	109 ⁹⁵	99 ⁵
Chiffonnier, 4 tiroirs	329 ⁹⁵	279 ⁵
Bureau d'étude	429 ⁹⁵	369 ⁵

	Courant	Solde
Fauteuil	119 ⁹⁵	109 ⁵
Lit capitaine	429 ⁹⁵	369 ⁵
Tête de lit panneau 39"	99 ⁹⁵	89 ⁵

Mobilier chambre à coucher 4 pièces

- Commode triple
- Miroir
- Armoire
- Tête de lit

Courant 1699⁹⁵
SOLDE 1399⁵

TABLE DE CHEVET
Courant 239,95⁵

SOLDE 199⁵ ch.

DÉPÊCHES

IRAN

Rafsandjani persiste

■ Ali Akbar Mohtachemi, chef de file des intégristes radicaux lâché comme ministre de l'Intérieur par le nouveau président Hachemi Rafsandjani, a dénoncé hier « tout plan contraire » à ceux du défunt imam Khomeiny. Mais Rafsandjani, s'adressant aux diplomates iraniens accrédités à l'étranger, affirmait que l'Iran doit agir « dans le cadre des normes internationales ». Ali Becharati, vice-ministre des Affaires étrangères, niait de son côté tout lien entre les otages détenus au Liban et les avoies iraniens gelés aux États-Unis.

CHINE

Universitaire limogé

■ Ding Shisun, mathématicien et président de l'Université de Pékin (Beida), qui fut le berceau du mouvement pro-démocratique du printemps dernier, a été limogé hier et remplacé par Wu Shuqing, un économiste marxiste qui était jusque-là vice-président de l'Université du peuple. En présentant Wu, muni d'une lettre du premier ministre Li Peng, qui mena l'assaut contre les étudiants démocrates, le vice-ministre de l'Éducation He Dongchang a dit que l'université devait maintenir son « intégrité politique ».

PALESTINE

Encore deux tués

■ Un garçon de 11 ans, Jadhallah Ayka, et un adolescent de 18 ans, Iyad Abou Kamal, ont été tués hier dans la bande de Gaza par des soldats qui ont ouvert le feu pour disperser des manifestants opposés à l'occupation israélienne. L'armée a annoncé qu'elle « enquêtait » sur ces décès. Une dizaine de Palestiniens au moins étaient blessés hier, à Gaza et en Cisjordanie, et plusieurs autres arrêtés, dans le cadre d'une campagne de boycottage de nouvelles cartes d'identité imposées par Israël. A Gaza en outre, des soldats israéliens ont fait irruption à l'hôpital Ahli-Arab et arrêté quatre blessés.

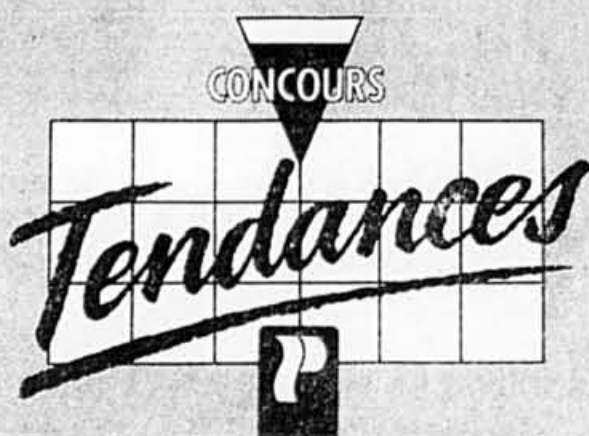
RDA

Réformes risquées

■ La RDA ne peut pas courir le risque de procéder à des réformes politiques comme le font d'autres pays socialistes, a déclaré Otto Reinhold, membre du Comité central du SED (Parti communiste est-allemand) et directeur de l'Académie est-allemande des sciences sociales. Dans une déclaration diffusée par RIAS, une radio américaine de Berlin-Ouest, Reinhold, théoricien marxiste proche du no 1 est-allemand Erich Honecker, affirme qu'il n'y a pas de place en RDA « pour un jeu frivole avec le socialisme et le pouvoir socialiste », ajoutant : « Quelle raison d'être aurait une RDA capitaliste à côté d'une RFA capitaliste ? ».

CONSULTEZ NOTRE CAHIER
COMPLET DANS L'UN DES
MAGASINS PASCAL LES PLUS
PROCHES DE CHEZ VOUS.

VOUS POUVEZ
EXAMINER NOTRE CAHIER STYLE ET
TENDANCE POUR CONNAÎTRE
LES DÉTAILS. PROCUREZ-VOUS UNE
COPIE DANS L'UN DE NOS MAGASINS.
VOUS POUVEZ GAGNER POUR 10000\$
D'AMEUBLEMENT PASCAL.



Pascal ouest

Centre commercial Le Bazar
3600, Côte-Vertu ouest
336-7170

Pascal est

À l'ouest des Galeries d'Anjou
6800, rue Jean-Talon est
254-4971

Des chars et des avions US pour la guérilla afghane ?

d'après AFP
ISLAMABAD

Les États-Unis pourraient livrer à la guérilla afghane des armes plus adaptées à la guerre conventionnelle «comme des chars et des avions», a déclaré Claiborne Pell, président de l'influente Commission des Relations étrangères du Sénat américain.

«Cela m'inquiéterait un peu, mais nous pourrions arriver à cela, s'il n'y avait pas d'autre solution», a ajouté le sénateur démocrate du Rhode Island dans une conférence de presse hier, à Islamabad, à l'issue d'une visite au Pakistan, où est basé le gouvernement provisoire de la Résistance islamique au régime pro-soviétique de Kaboul.

À Kaboul, hier, un porte-parole officiel annonçait qu'au moins 10 civils avaient été tués et neuf autres blessés dans une attaque à la roquette lancée par les moudjahidines. Sept enfants ont par ailleurs été tués samedi à Kaboul par une roquette à fragmentation, a-t-il ajouté, précisant qu'il s'agissait de la 2e roquette antipersonnel à avoir été tirée ces deux dernières semaines sur Kaboul.

Le régime afghan pense que ces armes font partie de nouvelles livraisons que les États-Unis ont promis, le mois dernier, de fournir aux moudjahidines. Washington a justifié ses nouvelles livraisons en indiquant qu'elles servaient à contrebalancer l'énorme augmentation de l'aide militaire soviétique à Kaboul.

À Islamabad hier, le sénateur Pell a dit ne pas savoir «si c'est vrai» que Washington livre des armes à fragmentation aux moudjahidines. «J'espère que non», a-t-il dit, en ajoutant toutefois que les États-Unis n'avaient fixé «aucune date limite» pour un éventuel arrêt de leur aide militaire à la guérilla. Il a toutefois que le Congrès américain en discuterait le mois prochain. «Pour le moment, a-t-il dit, il n'y a pas d'alternative à la poursuite de l'aide militaire».

Le sénateur a répété que Washington soutenait le gouvernement intérimaire rebelle, le seul «pour l'instant» à pouvoir fournir un «leadership» et un minimum de «coordination» entre les différentes factions de la guérilla.

Blocage persistant à la conférence sur le Cambodge

d'après AFP et Reuter
PARIS

L'incapacité des quatre parties cambodgiennes à s'entendre, après trois semaines de discussions, sur un règlement politique à dix années de guerre, suscite une vive inquiétude chez les participants à la Conférence internationale de Paris sur le Cambodge, dont la conclusion même est désormais menacée.

Ouverte il y a un mois sous la co-présidence de la France et de l'Indonésie, et en présence des chefs de diplomatie des membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU, de l'ASEAN, et d'autres pays, dont le Canada, la conférence a confié les travaux à des commissions, tout en dépechant une mission de l'ONU au Cambodge.

La mission a remis son rapport au secrétaire-général Javier Perez de Cuellar, mais devant le blocage des travaux inter-cambodgiens à la «Commission ad hoc sur la Réconciliation nationale», certaines délégations craignent que la nouvelle plénière ministérielle prévue du 28 au 30 août ne puisse avoir lieu. Une réunion de la «Commission de coordination», prévue hier, a de nouveau été reportée.

Les travaux butent sur les exigences contradictoires des deux camps, la Résistance réclamant le retrait des Vietnamiens, militaires et civils, sous le contrôle de l'ONU, et l'inclusion du régime

de Phnom Penh dans un gouvernement de transition à quatre, et le régime de Phnom Penh exigeant l'exclusion des Khmers rouges de tout règlement, offrant une entente bi-partite au prince Sihanouk, et refusant tout contrôle de l'ONU.

Deux mots cristallisent les positions apparemment inconciliables des deux camps: les Khmers rouges, tenus responsables de la mort de centaines de milliers de Cambodgiens sous leur régime de 1975 à 1978 et qui sont alliés à Sihanouk et à Son Sann contre le régime pro-vietnamien, veulent que le mot «génocide» soit retiré des textes, alors que le régime

Hun Sen s'oppose à l'inclusion du mot «colons» pour désigner les centaines de milliers de Vietnamiens installés au Cambodge depuis dix ans.

La co-présidence française a proposé le «compromis» d'un gouvernement bipartite Résistance-Hun Sen présidé par Sihanouk et où les Khmers rouges auraient un rôle «honorifique», mais le prince et Hun Sen l'ont rejeté, chacun estimant qu'il sert les intérêts de l'autre. «C'est la réunion même des ministres qui est maintenant en cause», a affirmé hier un diplomate occidental, qui continue toutefois d'espérer un déblocage.

Vers un Parlement kurde en exil

d'après AFP
GENEVE

Les Kurdes, une nation de 25 millions de personnes dispersées en Iran, Irak, Turquie, Syrie et URSS, vont créer leur premier «Parlement en exil», a annoncé hier, au Palais des Nations, à Genève, Salah Jmhor, représentant kurde auprès de l'ONU.

Une réunion d'experts s'est déroulée à Londres la semaine passée, a-t-il précisé, et le futur Parlement, à établir dans un pays européen qui n'a pas encore été choisi, désignera un gouvernement représentant les groupes de guérilla et les partis politiques de toutes tendances. La réunion a reçu des messages de soutien des habitants kurdes des républiques soviétiques d'Arménie et d'Azerbaïdjan, qui sont environ un million.

Les experts se sont fixé pour objectif d'organiser la première réunion du «Parlement en exil» le 17 mars prochain, deuxième anniversaire du massacre de Halabja, en Irak, où 5 000 Kurdes étaient tués par des armes chimiques, selon des informations en provenance de Téhéran.

Jmhor a accusé l'Irak de vouloir «éliminer l'identité nationale kurde» et d'avoir déporté les Kurdes irakiens de la ville de Qaladise, qui comptait environ cent mille habitants. Il a aussi évoqué le sort d'enfants des peshmerga (combattants kurdes) arrêtés durant la guerre Iran-Irak, qui auraient été vendus sur des marchés d'esclaves de royaumes arabes du Golfe.

En Iran, 72 Kurdes appartenant à différents partis politiques ont été exécutés en prison depuis l'accession au pouvoir du présidente Hachemi Rafsandjani, a dit le représentant kurde. En Turquie, l'agence Anatolie rapportait hier que huit personnes, dont trois militaires, ont été tuées, et cinq autres blessées, lors d'accrochages entre l'armée et les peshmerga.

Paris atténue la tension autour de l'envoi d'une force navale au Liban

d'après AFP, AP et UPI
BEYROUTH

À quelques heures de l'entrée d'une escadre française dans les eaux territoriales du Liban, le ministre de la Défense, Jean-Pierre Chevènement, a cherché hier soir à atténuer la tension autour de cette initiative en annonçant que deux des navires seraient «relevés» et un autre serait «ramené en arrière».

Les milices musulmanes syriennes du Liban soupçonnent la France de chercher à briser le blocus maritime que la marine syrienne impose depuis cinq mois aux ports de l'enclave tenue par les forces chrétiennes du général Michel Aoun et menacent de tirer sur tout navire étranger qui s'approchera du littoral.

La tension a encore monté hier après que le président François Mitterrand eut déclaré qu'«il n'appartient à aucun pays ni à aucun groupe de dicter à la France ce qu'elle doit faire à propos du Liban», et après que le général Aoun eut déclaré au quotidien *France-Soir* que la France lui avait livré «un peu de munitions» au cours des deux derniers mois et que l'escadre française devrait «assurer la liberté de circulation dans les eaux territoriales» du Liban.

Le camp musulman libanais qualifiait aussitôt d'«acte

d'agression» l'envoi, au large du Liban, de l'escadre française dotée, apprend-on auprès de la société française Matra, d'un système ultra-moderne de défense aérienne, et le cheikh Hussein Fadlallah, guide des Libanais chiites pro-iraniens, affirmait que «cette intervention risque de conduire à la destruction totale du Liban» et appelait à «l'affronter».

L'intervention de Jean-Pierre Chevènement, hier soir, a eu pour effet de calmer quelque peu la situation: la fregate anti-aérienne *Duquesne* va être relevée par le *Cassard*, et le pétrolier *Var* sera remplacé par la *Meuse*, tandis que l'avisos *D'Estienne d'Orvres* «sera ramené en arrière», a-t-il dit. Par contre, le porte-avions *Foch* et la fregate anti-sous-marine *Jean de Vienne* resteront au large du Liban. Cette modification a été décidée parce que «les choses ont évolué» au Liban, a-t-il expliqué.

Les milieux français soulignent par ailleurs que, dans sa déclaration, Mitterrand a renvoyé dos-à-dos ceux qui l'accusent de vouloir intervenir au Liban et ceux qui espèrent une telle intervention. Il a en effet affirmé qu'il s'agit d'«une mission de sauvegarde, et seulement de sauvegarde», déplorant que «les uns feignent de confondre sauvegarde et action militaire, et les autres s'imaginent bien à tort que la marine française est ou sera à leur disposition».

En ce qui concerne les livraisons d'armes françaises au général Aoun, celui-ci publiait hier soir un démenti à Beyrouth, après que Chevènement ait lui-même démenti la chose à Paris. Le Quai d'Orsay soulignait toutefois que la France n'avait «jamais décidé d'embarquer des livraisons destinées à l'armée libanaise» et que des autorisations concernant «des pièces de rechange» ont été délivrées.

Alors que le calme relatif se maintient sur le front de Beyrouth — les seules actions militaires rapportées hier ayant trait aux combats au Sud-Liban entre miliciens libanais et occupants israéliens et leurs alliés —, d'autres développements ont contribué hier à calmer la situation au Liban: l'URSS demandait au secrétaire-général de l'ONU de nommer un émissaire spécial pour le Proche-Orient; Perez de Cuellar dépechait un émissaire spécial, Jean-Claude Aimé, auprès du Comité tripartite de la Ligue arabe sur le Liban; l'envoyé soviétique Guennadi Tarassov poursuivait à Damas ses entretiens sur le Liban; et la CEE lançait un «appel pressant à toutes les parties» pour qu'elles «cessent tous les tirs et bombardements» au Liban et «mettent en oeuvre un cessez-le-feu complet».

Les Douze annonçaient aussi l'envoi «au cours des prochains jours» d'une «mission d'évaluation des besoins» pour leur permettre d'«intensifier leur action en faveur du Liban».

3495\$ prix régulier
2895\$ Les solutions Macintosh SE en vedette!

Macintosh SE, lecteur 800K et disque rigide interne 20 méga octets
Toutes les solutions vendues avec logiciels comprennent: un ordinateur Macintosh SE, un disque rigide interne 20 méga octets, un lecteur interne de 800K, mémoire vive de 1 méga octet, un clavier bilingue, logiciel HyperCard et 3heures de cours public au choix*
Offre valide jusqu'au 30 septembre 1989 ou jusqu'à épuisement des stocks.

Traitement de Texte
3150\$
MacWrite II
Macintosh SE

Comptabilité
3150\$
Bedford
Macintosh SE

Gestion de données
3185\$
FileMaker II
Macintosh SE

CAD
3280\$
MacDraw II
Macintosh SE

Présentation
3330\$
Persuasion
Macintosh SE

Édition électronique
3425\$
PageMaker
Macintosh SE

Productivité
3250\$
MS Excel
Macintosh SE

Musique MIDI
3095\$
DeLuxe Music Construction Set 2.5
Macintosh SE

MICRO BOUTIQUE

Montréal: 512 est, rue Beaubien (514) 270-4477
Centre-Ville: 522-1732 (sur rendez-vous, contactez Sandra)
Sherbrooke: 2433 ouest, rue King (819) 564-4644

La formation gratuite est disponible uniquement pour les clients qui se procurent une ou plusieurs solutions parmi les solutions avec un logiciel d'office.
Le client peut choisir un cours de trois heures parmi les logiciels suivants: MacWrite II, Bedford (simple comptabilité), FileMaker II, Microsoft Excel ou IV, MacDraw II, Persuasion, PageMaker, DeLuxe Music Construction Set 2.5, Introduction au Macintosh I ou II, Microsoft Word ou Excel, L&L ou II.
Concessionnaire autorisé

Macintosh est une marque de commerce de Apple Computer, Inc., Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer, Inc.



MAZDA REDÉFINIT LE TRADITIONNEL HATCHBACK.

VOICI LA 323 1990 DE MAZDA

Les voitures hatchback sont reconnues pour leur polyvalence et leur commodité. Des qualités admirables, mais pas très excitantes.

Mazda vous présente sa toute nouvelle 323. Entièrement redessinée et repensée, elle donne aux voitures hatchback de nouvelles perspectives : plus d'espace intérieur et plus de performance. Vous avez le choix de deux moteurs, dont un fougueux 103 ch 1,8 litres sur les modèles LX.

Le hayon arrière s'ouvre grand et le rebord est bas, facilitant le chargement de gros articles. Le siège arrière se rabat, ce qui permet de transporter encore plus de marchandise.

L'espace pour les passagers? Des sièges baquets confortables à l'avant et amplement d'espace pour 3 personnes à l'arrière.

Ajoutez à ceci un prix calculé pour faire plaisir plus la meilleure garantie de l'industrie... et vous obtenez le classique des années 90.

Faites l'essai de la toute nouvelle 323 hatchback de Mazda.

LA QUALITÉ MAZDA S'APPUIE SUR LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE.



mazda

Albi Automobiles Ltée
3300, boul. Ste-Marie
Masouche
474-2481/2

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame, Lachine
637-1153

Jacauto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie
588-4141

Mazda Valleyfield
3333 Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

Mazda de Blainville
738 Boulevard Labelle
Blainville
437-8000

Charles Gareau Inc.
10175, rue Papineau
381-3987

Avo Auto Inc.
4815 Buchan
737-7373

**Les Automobiles
Daniel Blanchette Inc.**
2303 Rte. Marie-Victorin
Tracy
743-1211

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa est
324-9100

Delisle Auto (1970) Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122

Quintin Automobile Inc.
490, rue Jacques-Carrier Sud
St. Jean
346-9445 658-9042

Mazda 2-20
1, boul. Don Quichotte
Île Perrot
453-7220

**Le Domaine de L'Auto
P.A.T. Ltée**
12210, Sherbrooke Est
Point-aux-Trembles
645-1694

**Fort Chambly
Automobiles (1979) Inc.**
830, boul. Périgny, Chambly
658-6623

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

**Armand Quérim
Automobiles Ltée**
1530 Chomedey Blvd.
Laval
688-4787

Jacauto Ltée
3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120

St-Constant Auto Ltée
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Autonor Inc.
2344 Labelle
Lafontaine
436-8211

Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345

Fabreville Auto Inc.
4010, boul. Dagenais, Laval
622-3434

Lacroix Automobile Ltée
909 Route #117
Val-David
322-3937